

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

#### Arrêté du 10 mars 2021 portant création de la mention complémentaire « Art de la dorure à chaud » et fixant ses modalités de délivrance

NOR : MENE2107972A

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports,  
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D. 337-139 à D. 337-160 ;  
Vu l'avis du conseil supérieur de l'éducation en date du 21 janvier 2021 ;  
Vu l'avis la commission professionnelle consultative « Arts, spectacles et médias » en date du 29 janvier 2021,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Il est créé la spécialité « Art de la dorure à chaud » de mention complémentaire dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Ce diplôme est classé au niveau 4 du code national des certifications professionnelles.

La présentation synthétique du référentiel du diplôme est définie en annexe I du présent arrêté.

**Art. 2.** – Le référentiel des activités professionnelles est défini en annexe II, le référentiel de compétences est défini en annexe III et le lexique est défini en annexe III *bis* du présent arrêté.

**Art. 3.** – Le référentiel d'évaluation est fixé en annexe IV du présent arrêté qui comprend les parties IV a relative aux unités constitutives du diplôme, IV b relative au règlement d'examen et IV c relative à la définition des épreuves sous la forme ponctuelle et sous la forme du contrôle en cours de formation.

**Art. 4.** – L'accès en formation à la spécialité « Art de la dorure à chaud » de mention complémentaire est ouvert aux candidats titulaires du brevet des métiers d'art « Art de la reliure et de la dorure ».

Peuvent également être admis à préparer la mention complémentaire les candidats titulaires d'un diplôme ou d'un titre de niveau 4 ayant une expérience professionnelle dans le secteur de la dorure d'une durée minimum de trois ans ou ayant bénéficié d'une formation en dorure équivalente à celle du brevet des métiers d'art « Art de la reliure et de la dorure ».

La formation est également ouverte aux candidats remplissant les conditions fixées à l'article D. 337-144 du code de l'éducation.

**Art. 5.** – La durée de la formation en milieu professionnel au titre de la préparation de la spécialité « Art de la dorure à chaud » de mention complémentaire est de 12 semaines. Les modalités, l'organisation, le lieu et les objectifs de cette formation sont définis en annexe V du présent arrêté.

**Art. 6.** – La spécialité « Art de la dorure à chaud » de mention complémentaire est délivrée aux candidats ayant passé avec succès l'examen défini par le présent arrêté, conformément aux dispositions des articles D. 337-147 à D. 337-153 du code de l'éducation.

**Art. 7.** – La première session d'examen de la spécialité « Art de la dorure à chaud » de mention complémentaire, organisée conformément aux dispositions du présent arrêté, aura lieu en 2022.

**Art. 8.** – Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs d'académie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 10 mars 2021.

Pour le ministre et par délégation :

*La cheffe de service de l'instruction publique  
et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général,*  
R.-M. PRADEILLES-DUVAL

ANNEXES



RÉFÉRENTIEL

MENTION COMPLÉMENTAIRE

**Art de la Dorure à chaud**

## SOMMAIRE

<b>ANNEXE I</b>	<b><u>Présentation synthétique du référentiel du diplôme</u></b>
<b>ANNEXE II</b>	<b><u>Référentiel des activités professionnelles</u></b>
<b>ANNEXE III</b>	<b><u>Référentiel de compétences</u></b> <b>Compétences</b> <b>Savoirs associés</b>
<b>ANNEXE III bis</b>	<u>Lexique</u>
<b>ANNEXE IV</b>	<b><u>Référentiel d'évaluation</u></b> IV a Unités constitutives du diplôme IV b Règlement d'examen IV c Définition des épreuves
<b>ANNEXE V</b>	<b><u>Périodes de formation en milieu professionnel</u></b>

### ANNEXE I : présentation synthétique du référentiel

#### Mention complémentaire spécialité « Art de la Dorure à chaud »

#### Tableau de synthèse Activités – Compétences – Unités

ACTIVITÉS	BLOCS DE COMPÉTENCES	UNITÉS
<p><b>Activité 1</b> Elaboration d'un projet de dorure</p>	<p><b>Bloc n° 1 - Élaborer un projet de dorure</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à l'élaboration d'un cahier des charges.</li> <li>- Appliquer une méthodologie de projet.</li> <li>- Collecter, classer et hiérarchiser des informations techniques, stylistiques et esthétiques.</li> <li>- Analyser les caractéristiques techniques, stylistiques et esthétiques.</li> <li>- Rechercher et argumenter des solutions techniques, stylistiques et esthétiques de réalisation.</li> <li>- Présenter graphiquement une proposition esthétique et technique.</li> <li>- Communiquer au sein de l'entreprise avec les différents partenaires et avec le client.</li> </ul>	<p><b>Unité U1</b> Elaborer un projet de dorure</p>
<p><b>Activité 2</b> Organisation du travail de dorure.</p>	<p><b>Bloc n° 2 : Organiser le travail de dorure</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôler et maintenir la disponibilité des matériaux, matériels, équipements et outillages.</li> <li>- Établir le processus de réalisation.</li> </ul>	<p><b>Unité U2</b> Organiser le travail de dorure</p>
<p><b>Activité 3</b> Réalisation d'une dorure</p>	<p><b>Bloc n° 3 : Réaliser une dorure</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir en état les matériels, équipements et outillages.</li> <li>- Préparer les matériels, équipements, outils et la matière d'œuvre.</li> <li>- Organiser et mettre en sécurité les postes de travail.</li> <li>- Préparer le support (dégraissage, apprêt...).</li> <li>- Exécuter des tracés préalables (mise au point, gabarits...).</li> <li>- Reporter le projet sur le support.</li> <li>- Effectuer le marquage au froid naturel.</li> <li>- Effectuer le marquage au froid artificiel.</li> <li>- Effectuer la dorure à la feuille.</li> <li>- Effectuer la dorure au film.</li> <li>- Effectuer une mosaïque sertie.</li> <li>- Finir la dorure (nettoyage, patines...).</li> <li>- Contrôler la conformité et gérer les délais.</li> </ul>	<p><b>Unité U3</b> Réaliser une dorure</p>



**ANNEXE II****Référentiel des activités professionnelles  
Mention Complémentaire spécialité « Art de la dorure à chaud »****1 - L'emploi et la qualification****1-1 Définition de l'emploi**

Le titulaire de la mention complémentaire « Art de la Dorure à chaud » est un professionnel très qualifié des métiers d'art. Artisan, salarié du privé ou fonctionnaire, il travaille en atelier et sur site.

Il participe à l'élaboration d'un titre, d'un décor, à la personnalisation d'un objet (logo, nom de la marque...) en dorure et à sa mise en œuvre sur tous supports, majoritairement souples (cuir, textile, papier...).

**1-2 Classification du diplôme et niveau de qualification**

Ce diplôme se situe au niveau 4 de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation permettant de prétendre à une qualification correspondante de la convention collective « imprimeries de labeur et industries graphiques » et/ou de la « maroquinerie ».

L'appellation la plus courante de l'emploi et du niveau de qualification est **Doreur à chaud sur matériaux souples**.

**1-3 Perspectives**

Après quelques mois ou années d'expérience, le titulaire de la mention complémentaire « Art de la Dorure à chaud » peut être amené à gérer une équipe ou à monter son propre atelier.

La finalité première de la mention complémentaire « Art de la Dorure à chaud » est l'insertion professionnelle dans un secteur d'activité limité, marqué par l'excellence.

Il peut à la marge poursuivre des études :

- dans la filière :

- Diplôme National des Métiers d'Art et du Design (DN MADE) de niveau 6.

**2 - Le contexte professionnel****2-1 Secteur d'activité**

Le titulaire de la mention complémentaire « Art de la Dorure à chaud » exerce son activité dans des ateliers privés ou institutionnels, ou dans des petites et moyennes entreprises. Il réalise des ouvrages pour le compte :

- de particuliers ;
- de relieurs ;
- de bibliothèques ;
- de collectivités territoriales et des grandes institutions ;
- de libraires ;
- d'antiquaires et de décorateurs ;
- d'hôtellerie haut de gamme ;
- d'entreprises ;
- d'enseignes de luxe...

Le périmètre de la profession couvre plusieurs secteurs d'activités :

- la reliure ;
- la gainerie d'art ;
- la maroquinerie ;
- la tapisserie (sièges, panneaux mureaux,...) ;
- le packaging de luxe ( écrins, pochettes, étuis, cartonnages...).

Le secteur de la reliure artisanale, traditionnelle ou contemporaine est le plus large en nombre d'établissements ; les ateliers sont de tailles variables, mais relativement modestes, très peu d'entre eux atteignant 5 salariés.

## 2-2 Activités professionnelles et place dans l'organisation de l'entreprise

Le titulaire de la mention complémentaire « Art de la Dorure à chaud » intervient en autonomie sous la responsabilité du chef d'entreprise ou du chef d'atelier s'il est salarié, pour proposer et réaliser des marquages à chaud, sur le périmètre de la profession. Il respecte les critères esthétiques et les contraintes liées aux techniques traditionnelles ou actuelles. Il s'adapte à l'usage de nouveaux matériaux ou équipements et au développement du numérique.

Il intervient dans le cadre :

- de créations et de fabrications traditionnelles ou contemporaines ;
- de restauration ou de rénovation.

À partir du cahier des charges, il est amené à :

- **analyser** les caractéristiques techniques et esthétiques d'un ouvrage ;
- **proposer** des solutions techniques et esthétiques ;
- **déterminer** les opérations à réaliser dans l'ordre chronologique de fabrication ;
- **gérer** les stocks et les approvisionnements ;
- **préparer l'intervention** (matériaux, matériels, poste de travail) ;
- **réaliser** les opérations de dorure, de titrage et de décor ;
- **organiser** le travail en équipe, collaborer avec différents intervenants ;
- **respecter** le planning de réalisation ;
- **communiquer** à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise ;
- **contrôler** la conformité de l'ouvrage.

Les tableaux suivants précisent :

- les ouvrages réalisés ;
- les matériaux, produits et composants utilisés ;
- les activités et tâches du métier ;
- les tableaux de détail de ces activités.

## LES OUVRAGES RÉALISÉS

**Définition de la notion d'un ouvrage réalisé par le titulaire de la mention complémentaire « Art de la Dorure à chaud ».**

Dans le respect du cahier des charges, le titulaire de la mention complémentaire doit établir une fiche de fabrication déterminant les caractéristiques esthétiques et techniques ainsi que les matériaux utilisés. Selon le processus de fabrication, il effectue tout ou partie des tâches, le traitement des ouvrages étant organisé à l'unité ou en série.

OUVRAGES COURANTS DE LA PROFESSION	FABRICATION			
	Très Fréquente	Assez Fréquente	Peu fréquente	Exceptionnelle
<b>RELIURE</b>				
Livres.	X			
Boîtes, étuis et chemises.	X			
<b>GAINERIE D'ART</b>				
Dessus de bureau, abattants, pupitres...	X			
Coffrets, écrins.	X			
Faux dos de livres.			X	
Accessoires de bureau ou de table.		X		
<b>MAROQUINERIE</b>				
Marquage personnalisé, logos (marques, origine, label...).	X			
<b>TAPISSERIE</b>				
Sièges.		X		
Panneaux et tentures.			X	
<b>PACKAGINS DE LUXE / CARTONNAGE</b>				
Écrins.	X			
Pochettes.		X		
Étuis (particulièrement pour la parfumerie).		X		
Coffrets en carton (contre boîtes).	X			

## LES MATÉRIAUX, PRODUITS ET COMPOSANTS UTILISÉS

Matériaux	Nature
<b>Matériaux de mises en œuvre.</b>	Feuille d'or, d'étain, de cuivre, de palladium.
	Films transfert pour le marquage à chaud.
	Vernis fixatif.
	Huile d'amande douce.
	Colles de pâte (amidons).
	Blanc d'œuf.
	Alcool à brûler, vinaigre blanc, essence F ou A...
<b>Matériaux, support.</b>	Cuir.
	Papiers et cartes.
	Toiles enduites et simili.
	Textiles tissés et non-tissés.
	Bois.
	Nouveaux matériaux (polymères, composites...).
<b>Matériaux de dorure.</b>	Apprêts (Fixor...).
	Alcool à brûler, vinaigre blanc, essence F ou A...
	Or, palladium, en feuilles.
	Films transfert pour le marquage à chaud.
	Huile d'amande douce.
	...

Pour chacune des tâches, le degré d'autonomie de l'opérateur est indiqué selon trois niveaux associant son autonomie réelle de savoir-faire et sa responsabilité concernant l'exécution et le résultat attendu de la tâche.

<b>Sous contrôle (SC)</b>	Le titulaire de la mention complémentaire « Art de la Dorure à chaud » exécute la tâche sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique et selon une méthode imposée ( <i>autonomie partielle</i> ).
<b>Autonomie (A)</b>	Le titulaire de la mention complémentaire « Art de la Dorure à chaud » maîtrise l'exécution de la tâche et peut en choisir la méthode d'exécution ( <i>autonomie totale</i> ).
<b>Responsabilité (R)</b>	Le titulaire de la mention complémentaire « Art de la Dorure à chaud » exerce durant la tâche la responsabilité partielle ou totale : <ul style="list-style-type: none"> <li>- I : des personnels (gestion d'une petite équipe et de la sécurité) ;</li> <li>- II : des moyens (utilisation rationnelle des matériels) ;</li> <li>- III : des produits réalisés (conformité, qualité).</li> </ul>

<b>Activités</b>	<b>A1 – Élaboration d'un projet de dorure.</b>
	<b>A2 – Organisation du travail de dorure.</b>
	<b>A3 – Réalisation d'une dorure.</b>

Les arts appliqués au métier et la culture artistique professionnelle sont inscrits dans un bloc de compétences professionnelles transversales mobilisées dans l'ensemble des activités décrites dans le tableau.

ACTIVITÉS	TÂCHES	SC	A	R
<b>A1 Élaboration d'un projet de dorure.</b>	<b>T1</b> - Accompagner l'élaboration d'un cahier des charges ou d'une demande client.		X	I II III
	<b>T2</b> - Collecter et trier des informations.		X	
	<b>T3</b> - Analyser les caractéristiques techniques et esthétiques d'un ouvrage.		X	
	<b>T4</b> - Proposer des solutions techniques et esthétiques.		X	
	<b>T5</b> - Déterminer les opérations dans l'ordre chronologique de la réalisation.		X	
	<b>T6</b> - Communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.		X	
<b>A2 Organisation du travail de dorure.</b>	<b>T1</b> - Gérer les stocks et les approvisionnements.		X	I II III
	<b>T2</b> - Organiser le travail et collaborer avec les différents intervenants.		X	
	<b>T3</b> - Préparer l'intervention (matériaux, matériels, poste de travail).		X	
<b>A3 Réalisation d'une dorure</b>	<b>T1</b> – Réaliser la mise au point.		X	I II III
	<b>T2</b> - Réaliser les opérations de dorure, de titrage et de décor.		X	
	<b>T3</b> - Contrôler la conformité de l'ouvrage.		X	
	<b>T4</b> - Respecter le planning de réalisation.		X	

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

ACTIVITÉS	A1 – ÉLABORATION D'UN PROJET DE DORURE		
<b>TÂCHES</b>			
<b>T1</b> - Accompagner l'élaboration d'un cahier des charges ou d'une demande client. <b>T2</b> - Collecter et trier des informations. <b>T3</b> - Analyser les caractéristiques techniques et esthétiques d'un ouvrage. <b>T4</b> - Proposer des solutions techniques et esthétiques. <b>T5</b> - Déterminer les opérations dans l'ordre chronologique de la réalisation. <b>T6</b> - Communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.			
<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b>			
<b>Situation de travail</b>			
- atelier, bureau d'étude.			
<b>Données techniques / ressources</b>			
- cahier des charges, consignes écrites et orales ; - traduction de la demande du client (fonction d'usage, fonction d'estime) ; - gabarit, modèle, maquette ou études de décors ; - contraintes techniques, esthétiques et stylistiques ; - ressources documentaires (documents fournisseurs, livres, catalogues, revues, internet...) ; - propositions plastiques (éléments graphiques, échantillons...) ; - recommandations techniques.			
<b>Ressources humaines et moyens matériels</b>			
- équipe de travail ; - partenaires et fournisseurs ; - outils et machines ; - équipements informatiques et numériques ; - logiciels machine, CAO, DAO... ; - matériaux et produits.			
<b>Sous contrôle :</b>		<b>Autonomie : T1, T2, T3, T4, T5, T6</b>	
<b>Responsabilité sur :</b>	I – Personnes ■	II – Moyens ■	III – Produit ■
<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b>			
<b>T1</b> - <i>Accompagner l'élaboration d'un cahier des charges ou d'une demande client.</i> <b>R1</b> : Le cahier des charges et la demande client sont formalisés, permettent l'étude et la réalisation.			
<b>T2</b> - <i>Collecter et trier des informations.</i> <b>R2</b> : Les informations sont pertinentes et suffisantes.			
<b>T3</b> - <i>Analyser les caractéristiques techniques et esthétiques d'un ouvrage.</i> <b>R3</b> : les caractéristiques techniques et esthétiques de l'ouvrage sont identifiées et répertoriées.			
<b>T4</b> - <i>Proposer des solutions techniques et esthétiques.</i> <b>R4</b> : les solutions techniques et esthétiques sont adaptées à la réalisation et répondent aux contraintes de la demande client et/ou du cahier des charges.			
<b>T5</b> - <i>Déterminer les opérations dans l'ordre chronologique de la réalisation.</i> <b>R5</b> : les étapes de la réalisation sont correctement identifiées, organisées et planifiées.			
<b>T6</b> - <i>Communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.</i> <b>R6</b> : la communication est organisée, précise et adaptée aux différentes situations. Elle contribue à la bonne image de l'entreprise et de la profession.			

ACTIVITÉS		A2 – ORGANISATION DU TRAVAIL DE DORURE	
<b>TÂCHES</b>			
<p><b>T1</b> - Gérer les stocks et les approvisionnements.  <b>T2</b> - Organiser le travail et collaborer avec les différents intervenants.  <b>T3</b> - Préparer l'intervention (matériaux, matériels, poste de travail).</p>			
<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b>			
<b>Situation de travail</b>			
- atelier, bureau d'étude.			
<b>Données techniques / ressources</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- cahier des charges, consignes écrites et orales ;</li> <li>- traduction de la demande du client (fonction d'usage, fonction d'estime) ;</li> <li>- gabarit, modèle, maquette ou études de décors ;</li> <li>- contraintes techniques, esthétiques et stylistiques ;</li> <li>- ressources documentaires (documents fournisseurs, livres, catalogues, revues, internet...) ;</li> <li>- propositions plastiques (éléments graphiques, échantillons...) ;</li> <li>- recommandations techniques ;</li> <li>- répertoire des sous-traitants et fournisseurs ;</li> <li>- inventaire des stocks ;</li> <li>- outils et matériel disponibles ;</li> <li>- règles d'hygiène et de sécurité ;</li> <li>- règles et contraintes du développement durable.</li> </ul>			
<b>Ressources humaines et moyens matériels</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- équipe de travail ;</li> <li>- partenaires et fournisseurs ;</li> <li>- espace de travail ;</li> <li>- outils et machines ;</li> <li>- équipements informatiques et numériques ;</li> <li>- logiciels machine, CAO, DAO... ;</li> <li>- matériaux et produits.</li> </ul>			
<b>Sous contrôle :</b>		<b>Autonomie : T1, T2, T3</b>	
<b>Responsabilité sur :</b>	I – Personnes ■	II – Moyens ■	III – Produit ■

<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b>	
<p><i>T1 - Gérer les stocks et les approvisionnements.</i>  <b>R1</b> : Les stocks sont inventoriés et l'approvisionnement permet la réalisation dans les délais.</p>	
<p><i>T2 - Organiser le travail et collaborer avec les différents intervenants.</i>  <b>R2-1</b> : L'organisation permet la réalisation ;  <b>R2-2</b> : Les intervenants sont sélectionnés et aptes à répondre à la demande client et/ou au cahier des charges.</p>	
<p><i>T3 - Préparer l'intervention (matériaux, matériels, poste de travail).</i>  <b>R3</b> : Les matériaux, matériels, poste de travail sont disponibles et adaptés.</p>	

ACTIVITÉS		A3 – RÉALISATION D'UNE DORURE	
<b>TÂCHES</b>			
<p><b>T1</b> - Réaliser la mise au point.  <b>T2</b> - Réaliser les opérations de dorure, de titrage et de décor.  <b>T3</b> - Contrôler la conformité de l'ouvrage.  <b>T4</b> - Respecter le planning de réalisation.</p>			
<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b>			
<b>Situation de travail</b>			
- atelier et sur site.			
<b>Données techniques / ressources</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- cahier des charges, consignes écrites et orales ;</li> <li>- bon de commande ;</li> <li>- traduction de la demande du client (fonction d'usage, fonction d'estime) ;</li> <li>- gabarit, modèle, maquette, échantillons, études graphiques (décors, logo, typographie... ) ;</li> <li>- contraintes techniques, esthétiques et stylistiques ;</li> <li>- ressources documentaires (livres, catalogues, revues, internet... ) ;</li> <li>- recommandations techniques ;</li> <li>- outils et matériel disponibles ;</li> <li>- règles d'hygiène et de sécurité ;</li> <li>- règles et contraintes du développement durable.</li> </ul>			
<b>Ressources humaines et moyens matériels</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- équipe de travail ;</li> <li>- partenaires et fournisseurs ;</li> <li>- espace de travail ;</li> <li>- outils et machines ;</li> <li>- équipements informatiques et numériques ;</li> <li>- logiciels machine, CAO, DAO... ;</li> <li>- matériaux et produits.</li> </ul>			
<b>Sous contrôle :</b>		<b>Autonomie : T1, T2, T3, T4</b>	
<b>Responsabilité sur :</b>	I – Personnes ■	II – Moyens ■	III – Produit ■

<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b>	
<p><i>T1 – Réaliser la mise au point.</i>  <b>R1</b> : La mise au point, le gabarit permet le tracé ou le repérage.</p>	
<p><i>T2 - Réaliser les opérations de dorure, de titrage et de décor.</i>  <b>R2</b> : Les opérations de dorure, de titrage et de décor sont conformes à la demande client et/ou au cahier des charges.</p>	
<p><i>T3 - Contrôler la conformité de l'ouvrage.</i>  <b>R3-1</b> : Chaque étape est vérifiée avant de passer à la suivante ;  <b>R3-2</b> : Le contrôle qualité est exhaustif et permet de déceler et de corriger d'éventuels défauts.</p>	
<p><i>T4 - Respecter le planning de réalisation.</i>  <b>R4-1</b> : La réalisation respecte les délais des différentes étapes.</p>	



**ANNEXE III**  
**Référentiel de compétences**  
**Mention Complémentaire spécialité « Art de la dorure à chaud »**

**Présentation des blocs et des compétences**

ACTIVITÉS	BLOCS	COMPÉTENCES	
Élaboration d'un projet de dorure.	Élaborer un projet de dorure.	<b>C1</b>	1 - Participer à l'élaboration d'un cahier des charges.
			2 - Appliquer une méthodologie de projet.
			3 - Collecter, classer et hiérarchiser des informations techniques, stylistiques et esthétiques.
			4 - Analyser les caractéristiques techniques, stylistiques et esthétiques.
			5 - Rechercher et argumenter des solutions techniques, stylistiques et esthétiques de réalisation.
			6 - Présenter graphiquement une proposition esthétique et technique.
			7 - Communiquer au sein de l'entreprise avec les différents partenaires et avec le client.
Organisation du travail de dorure.	Organiser le travail de dorure.	<b>C2</b>	1 - Contrôler et maintenir la disponibilité des matériaux, matériels, équipements et outillages.
			2 - Établir le processus de réalisation.
Réalisation d'une dorure.	Réaliser une dorure.	<b>C3</b>	1 - Maintenir en état les matériels, équipements et outillages.
			2 - Préparer les matériels, équipements, outils et la matière d'œuvre.
			3 - Organiser et mettre en sécurité les postes de travail.
			4 - Préparer le support (dégraissage, apprêt...).
			5 - Exécuter des tracés préalables (mise au point, gabarits...).
			6 - Reporter le projet sur le support.
			7 - Effectuer le marquage au froid naturel.
			8 - Effectuer le marquage au froid artificiel.
			9 - Effectuer la dorure à la feuille.
			10 - Effectuer la dorure au film.
			11 - Effectuer une mosaïque sertie.
			12 - Finir la dorure (nettoyage, patines...).
			13 - Contrôler la conformité et gérer les délais.

BLOC 1 : ÉLABORER UN PROJET DE DORURE.			
C1.1		Participer à l'élaboration d'un cahier des charges.	
	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C1.1.1	<b>Analyser, interpréter et adapter</b> une demande client.	La demande du client.	La demande du client est comprise et réalisable.
C1.1.2	<b>Identifier</b> les contraintes : - temporelles ; - budgétaires ; - techniques ; - stylistiques et esthétiques.	Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques : - documentation de l'entreprise ; - publications papier ; - sites Internet ; - fabricants et fournisseurs ; - salons, expositions ; - ...  Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).	Les contraintes sont répertoriées et hiérarchisées par rapport à la demande.
C1.1.3	<b>Formaliser</b> le cahier des charges.	Les règles et les contraintes du développement durable.  Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	Le cahier des charges est rédigé et validé.
C1.1.4	<b>Estimer</b> le coût prévisionnel des réalisations compte tenu : - des temps prévus ; - des matières d'œuvre à utiliser ; - des intervenants.		L'estimation du coût est cohérente et réaliste.
<b>Savoirs technologiques associés : S1, S2, S3, S4, S7</b>			

## BLOC 1 : ÉLABORER UN PROJET DE DORURE.

C1.2

### Appliquer une méthodologie de projet.

	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C1.2.1	<p><b>Organiser</b> les différentes phases d'une méthodologie de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- collecte d'informations et de références ;</li> <li>- expérimentations esthétiques et techniques ;</li> <li>- confrontation et sélection d'une ou plusieurs hypothèses ;</li> <li>- définition d'une proposition.</li> </ul>	<p>La demande du client ou le cahier des charges.</p> <p>Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- documentation de l'entreprise ;</li> <li>- publications papier ;</li> <li>- sites Internet ;</li> <li>- fabricants et fournisseurs ;</li> <li>- salons, expositions ;</li> <li>- ...</li> </ul>	Les phases du projet sont définies et structurées.
C1.2.2	<p><b>Respecter</b> une chronologie dans les phases successives d'élaboration d'un projet.</p>	<p>Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).</p> <p>Les règles et les contraintes du développement durable.</p>	La succession des phases est cohérente et respecte une méthodologie de projet.
C1.2.3	<p><b>Mener</b> une recherche en réponse à une demande ou un cahier des charges.</p>	<p>Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.</p>	La progression de la recherche est logique et cohérente dans toutes ses phases.
Savoirs technologiques associés : S1, S2, S3, S4, S7			

BLOC 1 : ÉLABORER UN PROJET DE DORURE.			
C1.3 Collecter, classer et hiérarchiser des informations techniques, stylistiques et esthétiques.			
	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C1.3.1	<b>Rechercher et identifier</b> les informations nécessaires au regard d'une situation professionnelle.		Les informations recueillies sont fiables, pertinentes et suffisantes.
C1.3.2	<b>Classer et hiérarchiser</b> différentes informations dans le cadre d'une recherche.	La demande du client ou le cahier des charges.  Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques : - documentation de l'entreprise ; - publications papier ; - sites Internet ; - fabricants et fournisseurs ; - salons, expositions ; - ...	Le classement et la hiérarchisation sont pertinents au regard des critères retenus. Dans le cadre d'un projet, le classement et la hiérarchisation permettent l'élaboration d'hypothèses.
C1.3.3	<b>Exploiter</b> une documentation dans le cadre d'un projet.		Les informations sont mobilisées dans l'élaboration d'hypothèses variées.
C1.3.4	<b>S'informer</b> sur l'actualité artistique : - revues, sites professionnels et artistiques ; - salons, expositions, galeries ; - graphistes, créateurs, designers...	Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).  Les règles et les contraintes du développement durable.  Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	Les nouveautés, tendances et évolutions sont repérées, analysées et partagées.
C1.3.5	<b>Constituer</b> un corpus documentaire.		Les bases de données sont actualisées, sauvegardées et classées suivant des critères définis.
<b>Savoirs technologiques associés : S1, S2, S3, S4, S7</b>			

## BLOC 1 : ÉLABORER UN PROJET DE DORURE.

### C1.4 Analyser les caractéristiques techniques, stylistiques et esthétiques.

	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C1.4.1	<b>Exploiter</b> des données écrites et iconographiques.		L'utilisation des documents est appropriée.
C1.4.2	<b>Analyser</b> les caractéristiques techniques, stylistiques et esthétiques d'un ouvrage.	La demande du client ou le cahier des charges.	L'étude des caractéristiques techniques, stylistiques, esthétiques est pertinente.
C1.4.3	<b>Situer</b> chronologiquement des ouvrages dans leurs contextes techniques, artistiques, culturels et sociaux.	Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques : - documentation de l'entreprise ; - publications papier ; - sites Internet ; - fabricants et fournisseurs ; - salons, expositions ; - ...	Les contextes artistiques, culturels et sociaux sont correctement définis et ordonnés.
C1.4.4	<b>Établir</b> une classification d'ouvrages en fonction de leurs caractéristiques techniques, stylistiques et/ou esthétiques.	Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).  Les règles et les contraintes du développement durable.	La classification est juste au regard des caractéristiques techniques, stylistiques et/ou esthétiques.
C1.4.5	<b>Formuler, traduire et justifier</b> les résultats d'une analyse d'ordre technique, stylistique et/ou esthétique sous forme de : - textes ; - croquis perspectifs ; - schémas ; - photos ; - vidéos ; - productions numériques.	Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	Les moyens d'expression sont appropriés.  Les résultats de l'analyse sont cohérents, traduits avec justesse et clairement argumentés.
<b>Savoirs technologiques associés : S1, S2, S3, S4, S7</b>			

BLOC 1 : ÉLABORER UN PROJET DE DORURE.			
C1.5 Rechercher et argumenter des solutions techniques, stylistiques et esthétiques de réalisation.			
	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C1.5.1	<b>Contextualiser</b> une demande issue d'un cahier des charges.		Le contexte est pris en compte avec pertinence.
C1.5.2	<b>Rechercher</b> des solutions esthétiques variées en réponse à un cahier des charges.	La demande du client ou le cahier des charges.  Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques :	Les solutions proposées sont diverses et adaptées à la demande.
C1.5.3	<b>Inventorier et analyser</b> les solutions possibles du point de vue : - technique ; - stylistique ; - esthétique.	- documentation de l'entreprise ; - publications papier ; - sites Internet ; - fabricants et fournisseurs ; - salons, expositions ; - ...  Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).	L'analyse prend en compte les contraintes techniques, stylistiques, esthétiques.  Elle permet la sélection des solutions les plus pertinentes.
C1.5.4	<b>Formuler, traduire et justifier</b> des solutions d'ordres techniques, esthétiques, stylistiques sous forme de : - textes ; - croquis perspectifs ; - schémas ; - photos ; - vidéos ; - productions numériques.	Les règles et les contraintes du développement durable.  Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	Les moyens d'expression sont appropriés.  Les solutions sont cohérentes, présentées avec justesse et clairement argumentées.
<b>Savoirs technologiques associés : S1, S2, S3, S4, S7</b>			

## BLOC 1 : ÉLABORER UN PROJET DE DORURE.

### C1.6 Présenter graphiquement une proposition esthétique et technique.

	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C1.6.1	<b>Déterminer</b> les techniques graphiques manuelles ou numériques adaptées.	<p>La demande du client ou le cahier des charges.</p> <p>Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- documentation de l'atelier ou de l'entreprise ;</li> <li>- publications papier ;</li> <li>- sites Internet ;</li> <li>- fabricants et fournisseurs ;</li> <li>- salons, expositions ;</li> <li>- ...</li> </ul> <p>Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).</p> <p>Les règles et les contraintes du développement durable.</p> <p>Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.</p>	Les techniques retenues sont pertinentes.
C1.6.2	<b>Structurer et mettre</b> en forme une présentation graphique.		La présentation graphique est claire, attractive et organisée. Elle permet la compréhension des propositions.
C1.6.3	<b>Traduire</b> graphiquement le projet à réaliser : <ul style="list-style-type: none"> <li>- croquis annotés ;</li> <li>- simulations à l'encre ou au film (empreintes, échantillons...).</li> </ul>		Les documents graphiques exécutés sont explicites. Les simulations et les dessins techniques sont précis, exploitables et définissent les couleurs, les matières, les formes et la composition.
C1.6.4	<b>Définir</b> graphiquement la maquette manuelle et/ou numérique d'une proposition de décor : <ul style="list-style-type: none"> <li>- dessins techniques : plans de détails et plan d'ensemble ;</li> <li>- échantillonnages chromatiques ;</li> <li>- typographie ;</li> <li>- ....</li> </ul>		La maquette permet la réalisation du décor.
<b>Savoirs technologiques associés : S1, S2, S3, S4, S7</b>			

BLOC 1 : ÉLABORER UN PROJET DE DORURE.			
C1.7 Communiquer au sein de l'entreprise, avec les différents partenaires et avec le client.			
	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C1.7.1	<b>Choisir</b> les modes et les moyens de communication adaptés.		Les modes et les moyens de communication sont adaptés au type d'information à transmettre et aux interlocuteurs.
C1.7.2	<b>S'entretenir</b> avec un partenaire, un fournisseur ou un client.	La demande du client ou le cahier des charges. La maquette. Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques : - documentation de l'atelier ou de l'entreprise ; - publications papier ; - sites Internet ; - fabricants et fournisseurs ; - salons, expositions ; - ...	La formulation et le vocabulaire sont adaptés à l'interlocuteur.
C1.7.3	<b>Accompagner</b> la coordination des activités de l'équipe et/ou des différents intervenants.	Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).	Les partenaires sont informés des attentes et des besoins de chacun des acteurs.
C1.7.4	<b>Prendre en compte</b> les propositions des partenaires.	Les règles et les contraintes du développement durable. Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	Les propositions sont analysées et prises en compte en fonction des possibilités des partenaires et des exigences du projet.
C1.7.5	<b>Expliquer</b> les différentes solutions techniques, les choix esthétiques et leurs variantes retenues.		L'analyse comparative des solutions techniques et esthétiques est structurée et argumentée.
<b>Savoirs technologiques associés : S1, S2, S3, S4, S5, S6, S7</b>			



## BLOC 2 : ORGANISER LE TRAVAIL DE DORURE.

### C2.1 Contrôler et maintenir la disponibilité des matériaux, matériels, équipements et outillages.

	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
<b>C2.1.1</b>	<b>Vérifier</b> l'état de fonctionnement des matériels, des équipements, des outillages.	<p>La demande du client ou le cahier des charges.</p> <p>La maquette.</p> <p>Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- documentation de l'atelier ou de l'entreprise et des fournisseurs ;</li> <li>- publications papier ;</li> <li>- sites Internet ;</li> <li>- fabricants et fournisseurs ;</li> <li>- salons, expositions ;</li> <li>- ...</li> </ul> <p>Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).</p>	<p>La vérification est méthodique. L'état des matériels, équipements et outillages est correctement évalué.</p>
<b>C2.1.2</b>	<b>Effectuer</b> un contrôle quantitatif et qualitatif des stocks et des approvisionnements.	<p>Les règles et les contraintes du développement durable.</p> <p>Les approvisionnements et les préparations.</p> <p>Les règles d'hygiène et de sécurité.</p> <p>Les équipements individuels de sécurité.</p> <p>Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.</p>	<p>Les quantités et la qualité des stocks sont évaluées avec exactitude.</p>
<b>C2.1.3</b>	<b>Suivre</b> les approvisionnements et <b>effectuer</b> des relances, si nécessaire.	<p>Les règles et les contraintes du développement durable.</p> <p>Les approvisionnements et les préparations.</p> <p>Les règles d'hygiène et de sécurité.</p> <p>Les équipements individuels de sécurité.</p> <p>Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.</p>	<p>Les délais sont respectés. Les relances éventuelles sont effectuées à temps.</p>
<b>Savoirs technologiques associés : S4, S5, S7</b>			

## BLOC 2 : ORGANISER LE TRAVAIL DE DORURE.

C2.2

### Établir le processus de réalisation.

	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C2.2.1	<b>Répertorier</b> les étapes de réalisation.	La demande du client ou le cahier des charges.	La liste des étapes est exhaustive.
C2.2.2	<b>Définir</b> la chronologie des étapes de réalisation.	La maquette. Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques :	L'ordonnement des étapes de fabrication est cohérent.
C2.2.3	<b>Inventorier</b> les solutions techniques adaptées aux étapes de fabrication.	documentation de l'atelier ou de l'entreprise et des fournisseurs ; publications papier ; sites Internet ; fabricants et fournisseurs ; salons, expositions ; ...	Les solutions sont adaptées aux contraintes de chaque étape de réalisation.
C2.2.4	<b>Établir</b> une fiche de fabrication : type de dorure, titrage, quantitatif de matériaux, gabarits existants, mode opératoire, planning d'exécution...	Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).  Les règles et les contraintes du développement durable.	La fiche permet la gestion des interventions et de l'avancement des opérations.
C2.2.5	<b>Définir et coordonner</b> les ressources humaines et matérielles nécessaires à chaque étape de fabrication.	Les approvisionnements et les préparations.  Les règles d'hygiène, de sécurité.	Les ressources humaines et matérielles permettent la réalisation de chaque étape.
C2.2.6	<b>Identifier, sélectionner et quantifier</b> les matériaux nécessaires à la réalisation de l'ouvrage.	Les équipements individuels de sécurité.  Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	La sélection est conforme à la fiche de fabrication et permet l'approvisionnement des postes de travail.
<b>Savoirs technologiques associés : S2, S3, S4, S5, S6, S4, S5, S7</b>			

BLOC 3 : RÉALISER UNE DORURE.			
C3.1	Maintenir en état les matériels, équipements et outillages.		
	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C3.1.1	<b>Nettoyer et assurer</b> l'entretien courant des matériels, des équipements et des outillages.	La demande du client ou le cahier des charges.  La maquette.  Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques : documentation de l'atelier ou de l'entreprise et des fournisseurs ; publications papier ; sites Internet ; fabricants et fournisseurs ; salons, expositions ; ...	Le nettoyage et l'entretien permanents rendent les matériels, les équipements et les outillages opérationnels.
C3.1.2	<b>Localiser et identifier</b> une panne et/ou un dysfonctionnement.	Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).  Les règles et les contraintes du développement durable.	L'identification de la panne est exacte.
C3.1.3	<b>Effectuer</b> les réparations de premier niveau et/ou <b>faire appel</b> aux réparateurs.	Les approvisionnements et les préparations.  Les règles d'hygiène, de sécurité.  Les équipements individuels de sécurité.  Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	Les réparations de premier niveau sont effectuées dans les règles et adaptées aux dysfonctionnements et/ou le réparateur est sollicité avec pertinence.
<b>Savoirs technologiques associés : S4, S5, S6</b>			

### BLOC 3 : RÉALISER UNE DORURE.

	C3.2 Préparer les matériels, équipements, outils et la matière d'œuvre.		
	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
<b>C3.2.1</b>	<b>Sélectionner</b> des matériels, équipements et outils nécessaires à la réalisation de la dorure.	La demande du client ou le cahier des charges.  La maquette.  Les ressources documentaires	Les matériels, équipements et outils sélectionnés permettent la réalisation.
<b>C3.2.2</b>	<b>Sélectionner et préparer</b> les matériaux et produits nécessaires à la réalisation de la dorure.	esthétiques, stylistiques et techniques : documentation de l'atelier ou de l'entreprise et des fournisseurs ; publications papier ; sites Internet ; fabricants et fournisseurs ; salons, expositions ; ...	La sélection et la préparation sont conformes à la fiche de fabrication.
<b>C3.2.3</b>	<b>Approvisionner</b> les postes de travail.	Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).  Les règles et les contraintes du développement durable.	Les matériaux nécessaires sont identifiés dans le stock.  Les postes de travail sont approvisionnés.
<b>C3.2.4</b>	<b>Sélectionner</b> les gabarits existants.	Les approvisionnements et les préparations.  Les règles d'hygiène, de sécurité.  Les équipements individuels de sécurité.  Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	Les gabarits existants nécessaires à la réalisation sont sélectionnés.
<b>C3.2.5</b>	<b>Effectuer</b> le réglage des machines (calage du plateau de balancier, d'une plaque ou d'un texte, réglage de la pression, de la température...).		Le réglage des machines est conforme aux données et adapté aux opérateurs.
<b>Savoirs technologiques associés : S4, S5, S6</b>			

### BLOC 3 : RÉALISER UNE DORURE.

C3.3

#### Organiser et mettre en sécurité les postes de travail.

	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C3.3.1	<b>Identifier</b> les risques d'accident et les risques d'atteinte à la santé liés au poste de travail.	La demande du client ou le cahier des charges.  La maquette.	Les risques sont identifiés de manière exhaustive (chaleur, émanations, presses, outils tranchants...).
C3.3.2	<b>Mettre</b> en œuvre les mesures de prévention.	Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques : documentation de l'atelier ou de l'entreprise et des fournisseurs ; publications papier ; sites Internet ; fabricants et fournisseurs ; salons, expositions ; ...	Les mesures de prévention sont adaptées aux risques identifiés.
C3.3.3	<b>Organiser</b> les zones de travail : - répartir les tâches en fonction de l'organisation de l'atelier ; - disposer rationnellement les outils et accessoires nécessaires ; - proposer des solutions d'amélioration des postes de travail.	Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).	La répartition est cohérente au regard du processus de fabrication.  L'organisation des zones et de leur environnement est conforme aux règles : - d'ergonomie ; - de prévention et de sécurité.
C3.3.4	<b>Respecter</b> les impératifs d'hygiène et de sécurité.	Les règles et les contraintes du développement durable.  Les approvisionnements et les préparations.	Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées. Les équipements de protection individuelle sont disponibles et utilisés à bon escient.
C3.3.5	<b>Gérer</b> les déchets : - trier ; - stocker ; - revaloriser.	Les règles d'hygiène, de sécurité.  Les équipements individuels de sécurité.  Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	Les déchets sont triés, jetés ou stockés dans des contenants adaptés ou recyclés.
<b>Savoirs technologiques associés : S4, S5, S6, S7</b>			

### BLOC 3 : RÉALISER UNE DORURE.

C3.4

Préparer le support (dégraissage, apprêt...).

	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C3.4.1	<b>Dégraisser</b> le cuir.	La demande du client ou le cahier des charges.  La maquette.  Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques :	Le dégraissage est uniforme, adapté à la nature du matériau et permet l'accroche de l'apprêt.
C3.4.2	<b>Encoller</b> le cuir ou la toile.	documentation de l'atelier ou de l'entreprise et des fournisseurs ; publications papier ; sites Internet ; fabricants et fournisseurs ; salons, expositions ; ...	L'encollage est homogène et adapté à la nature du matériau.
C3.4.3	<b>Polir</b> le cuir.	Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).  Les règles et les contraintes du développement durable.	Le polissage est régulier et adapté à la nature du matériau.
C3.4.4	<b>Appliquer</b> les apprêts (technique directe ou courante) : - Fixor ; - blanc d'œuf ; - fixatif ; - ...	Les approvisionnements et les préparations.  Les règles d'hygiène, de sécurité.  Les équipements individuels de sécurité.  Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	Les apprêts sont homogènes et adaptés à la nature du matériau.
<b>Savoirs technologiques associés : S4, S5, S6</b>			

### BLOC 3 : RÉALISER UNE DORURE.

C3.5

Exécuter des tracés préalables (mise au point, gabarits...).

	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C3.5.1	<p><b>Choisir</b> la méthode de tracé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mise au point ou calque ;</li> <li>- gabarits ;</li> <li>- repères.</li> </ul>	<p>La demande du client ou le cahier des charges.</p> <p>La maquette.</p> <p>Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques : documentation de l'atelier ou de l'entreprise et des fournisseurs ; publications papier ; sites Internet ; fabricants et fournisseurs ; salons, expositions ; ...</p>	<p>La méthode choisie est en adéquation avec le type de tracé à réaliser.</p>
C3.5.2	<p><b>Réaliser</b> une mise au point ou un calque de transfert à l'encre et/ou à l'aide de fers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>reporter</b> le décor de la maquette sur le simili japon ou sur le calque.</li> </ul>	<p>Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).</p> <p>Les règles et les contraintes du développement durable.</p>	<p>Les tracés d'atelier sont conformes aux données techniques et esthétiques.</p>
C3.5.3	<p><b>Réaliser</b> un gabarit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>tracer</b> un modèle sur un support rigide (carton...) à l'encre et/ou à l'aide de fers.</li> </ul>	<p>Les approvisionnements et les préparations.</p> <p>Les règles d'hygiène, de sécurité.</p> <p>Les équipements individuels de sécurité.</p> <p>Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.</p>	<p>Ils respectent les conventions du métier.</p> <p>Ils permettent le report sur l'ouvrage.</p>
<b>Savoirs technologiques associés : S4, S5, S6</b>			

### BLOC 3 : RÉALISER UNE DORURE.

C3.6

#### Reporter le projet sur le support.

	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C3.6.1	<b>Transférer</b> une mise au point ou un calque : - <b>transposer</b> le décor sur l'ouvrage à l'aide de fers via la mise au point ou le calque.	La demande du client ou le cahier des charges.  La maquette.  Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques : documentation de l'atelier ou de l'entreprise et des fournisseurs ; publications papier ; sites Internet ; fabricants et fournisseurs ; salons, expositions ; ...	Le décor est transféré avec précision sur l'ouvrage.
C3.6.2	<b>Transférer</b> un gabarit : - <b>pointer</b> des repères sur l'ouvrage au travers du gabarit.	Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).  Les règles et les contraintes du développement durable.  Les approvisionnements et les préparations.	Les repères permettent de réaliser le décor avec précision sur l'ouvrage sans marque permanente.
C3.6.3	<b>Réaliser</b> un repérage : - <b>pointer</b> des repères sur l'ouvrage à l'aide de règles, de compas ou de plioir.	Les règles d'hygiène, de sécurité.  Les équipements individuels de sécurité.  Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	Les tracés sont nets, précis et conformes au décor.
C3.6.4	<b>Finaliser</b> le traçage sur le support : - <b>rependre</b> le tracé de la mise au point aux fers chauds ; - <b>réaliser</b> les tracés aux fers chauds à partir des repères et/ou du gabarit.		
<b>Savoirs technologiques associés : S4, S5, S6</b>			



### BLOC 3 : RÉALISER UNE DORURE.

C3.7

Effectuer le marquage au froid naturel

	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C3.7.1	<b>Humidifier</b> le cuir.	<p>La demande du client ou le cahier des charges.</p> <p>La maquette.</p> <p>Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques : documentation de l'atelier ou de l'entreprise et des fournisseurs ; publications papier ; sites Internet ; fabricants et fournisseurs ; salons, expositions ; ...</p>	Le cuir est humidifié de façon homogène.
C3.7.2	<b>Appliquer</b> un fer chauffé.	<p>Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).</p> <p>Les règles et les contraintes du développement durable.</p>	Le cuir est bruni au ton choisi sans être brûlé.
C3.7.3	<b>Reprendre</b> les traces au fer chaud sur le cuir sec.	<p>Les approvisionnements et les préparations.</p> <p>Les règles d'hygiène, de sécurité.</p> <p>Les équipements individuels de sécurité.</p> <p>Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.</p>	La trace est brillante et le fond est uniformisé.
<b>Savoirs technologiques associés : S4, S5, S6</b>			

### BLOC 3 : RÉALISER UNE DORURE.

BLOC 3 : RÉALISER UNE DORURE.			
C3.8	Effectuer le marquage au froid artificiel		
	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
<b>C3.8.1</b>	<b>Noircir</b> le fer chauffé à partir de : - papier carbone ; - noir de fumée ; - ...	La demande du client ou le cahier des charges.  La maquette.  Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques : documentation de l'atelier ou de l'entreprise et des fournisseurs ; publications papier ; sites Internet ; fabricants et fournisseurs ; salons, expositions ; ...	Le noir est déposé uniformément sur le fer.
<b>C3.8.2</b>	<b>Pousser</b> le fer noirci dans la trace.	Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).  Les règles et les contraintes du développement durable.  Les approvisionnements et les préparations.	Le carbone ou le noir de fumée sont déposés uniformément dans la trace.
<b>C3.8.3</b>	<b>Stabiliser</b> le carbone ou le noir de fumée en appliquant le fixatif au pinceau dans les traces.	Les règles d'hygiène, de sécurité.  Les équipements individuels de sécurité.  Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	Le carbone ou le noir de fumée sont fixés uniformément dans la trace.
<b>Savoirs technologiques associés : S4, S5, S6</b>			

### BLOC 3 : RÉALISER UNE DORURE.

	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
<b>C3.9</b>	<b>Effectuer la dorure à la feuille</b>		
<b>C3.9.1</b>	<b>Réaliser</b> le tracé mouillé.	La demande du client ou le cahier des charges.	Les traces sont nettes, précises, uniformes et définitives.
<b>C3.9.2</b>	<b>Appliquer</b> l'apprêt dans les traces.	La maquette. Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques : documentation de l'atelier ou de l'entreprise et des fournisseurs ; publications papier ; sites Internet ; fabricants et fournisseurs ; salons, expositions ; ...	L'apprêt est déposé uniformément dans les traces.
<b>C3.9.3</b>	<b>Déposer</b> superficiellement du gras sur les traces ou les repères : - huile d'amande douce ; - gras naturel.	Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).	La couchure est uniforme, l'or est maintenu sur les traces ou sur les repères.
<b>C3.9.4</b>	<b>Coucher</b> l'or sur les traces ou sur les repères.	Les règles et les contraintes du développement durable. Les approvisionnements et les préparations.	L'or est uniformément fixé dans les traces ou sur les repères.
<b>C3.9.5</b>	<b>Pousser</b> l'outil chaud dans les traces ou sur les repères.	Les règles d'hygiène, de sécurité. Les équipements individuels de sécurité.	Le résultat est net, couvrant, propre, sans bavure.
<b>C3.9.6</b>	<b>Oter</b> l'excédent d'or et <b>nettoyer</b> les contours des traces ou des repères.	Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	La dorure est dense et brillante.
<b>C3.9.7</b>	Dans le cadre d'une dorure soignée/tracée, <b>reprendre</b> les étapes de C3.9.2 à C3.9.6.		
<b>Savoirs technologiques associés : S4, S5, S6</b>			

### BLOC 3 : RÉALISER UNE DORURE.

C3.10 Effectuer la dorure au film			
	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C3.10.1	<b>Pousser</b> les fers (hors roulette) sur le film préalablement ajusté au projet en suivant le tracé.	La demande du client ou le cahier des charges. La maquette. Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques : documentation de l'atelier ou de l'entreprise et des fournisseurs ; publications papier ; sites Internet ; fabricants et fournisseurs ; salons, expositions ; ...	Le marquage est net, homogène, couvrant, précis. Il respecte la tonalité attendue.
C3.10.2	<b>Pousser</b> la roulette sur le film préalablement ajusté au projet en respectant les repères.		
C3.10.3	<b>Oter</b> l'excédent du film et <b>nettoyer</b> les contours des traces ou des repères.	Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes). Les règles et les contraintes du développement durable. Les approvisionnements et les préparations.	Le résultat est net, couvrant, propre, sans bavure.
C3.10.4	Dans le cadre d'une dorure soignée/tracée, <b>reprendre</b> les étapes de C3.10.1 à C3.10.3.	Les règles d'hygiène, de sécurité. Les équipements individuels de sécurité. Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	
<b>Savoirs technologiques associés : S4, S5, S6</b>			

### BLOC 3 : RÉALISER UNE DORURE.

	Effectuer une mosaïque sertie		
	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
<b>C3.11.1</b>	<b>Marquer</b> l’empreinte à froid de la mosaïque.	La demande du client ou le cahier des charges.  La maquette.	L’empreinte est nette, précise, uniforme à la profondeur souhaitée.
<b>C3.11.2</b>	<b>Effectuer</b> la première dorure (reprendre les étapes de C3.9.1 à C3.9.6).	Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques : documentation de l’atelier ou de l’entreprise et des fournisseurs ; publications papier ; sites Internet ; fabricants et fournisseurs ; salons, expositions ; ...	La dorure est dense et brillante.
<b>C3.11.3</b>	<b>Découper</b> la mosaïque suivant la mise au point et/ou les repères.	Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).	Les éléments de la mosaïque s’ajustent rigoureusement entre eux et à l’empreinte.
<b>C3.11.4</b>	<b>Élaguer</b> ou <b>parer</b> en pince les composants de la mosaïque et <b>gratter</b> le support.	Les règles et les contraintes du développement durable.  Les approvisionnements et les préparations.	Les éléments s’ajustent sans surépaisseur ou sans sous-épaisseur.
<b>C3.11.5</b>	<b>Encoller</b> et <b>poser</b> la mosaïque.	Les règles d’hygiène, de sécurité.  Les équipements individuels de sécurité.	L’encollage est homogène et les extrémités des éléments de la mosaïque sont rentrées.
<b>C3.11.6</b>	<b>Sertir</b> la mosaïque au film, au froid naturel ou à la feuille d’or.	Les ressources humaines de l’entreprise et ses moyens techniques et numériques.	Le sertissage est net, propre, sans bavure et respecte l’empreinte.
<b>Savoirs technologiques associés : S4, S5, S6</b>			

### BLOC 3 : RÉALISER UNE DORURE.

C3.12

Finir la dorure (nettoyage, patines...)

	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C3.12.1	<b>Nettoyer</b> la dorure.	<p>La demande du client ou le cahier des charges.</p> <p>La maquette.</p> <p>Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques : documentation de l'atelier ou de l'entreprise et des fournisseurs ; publications papier ; sites Internet ; fabricants et fournisseurs ; salons, expositions ; ...</p>	Les excédents sont enlevés sans altérer la dorure, ni le support.
C3.12.2	<b>Patiner</b> - à la cire ; - aux pigments ; - au brou de noix ; - au thé ; - à la cendre ; - au vernis ; - ...	<p>Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).</p> <p>Les règles et les contraintes du développement durable.</p> <p>Les approvisionnements et les préparations.</p> <p>Les règles d'hygiène, de sécurité.</p> <p>Les équipements individuels de sécurité.</p> <p>Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.</p>	La patine ne dégorge plus, les excédents sont enlevés. L'aspect est conforme au projet.
<b>Savoirs technologiques associés : S4, S5, S6</b>			

### BLOC 3 : RÉALISER UNE DORURE.

C3.13

#### Contrôler la conformité et gérer les délais.

	Compétences détaillées	Conditions	Résultats attendus
C3.13.1	Vérifier la conformité du travail réalisé au regard du mode opératoire.	La demande du client ou le cahier des charges.  La maquette.	Le mode opératoire est respecté.
C3.13.2	Vérifier la conformité de l'ouvrage avec les attendus en cours de réalisation.	Les ressources documentaires esthétiques, stylistiques et techniques : documentation de l'atelier ou de l'entreprise et des fournisseurs ; publications papier ; sites Internet ; fabricants et fournisseurs ; salons, expositions ; ...	La qualité de l'ouvrage est vérifiée en cours et en fin de réalisation, les anomalies sont identifiées permettant une remédiation.
C3.13.3	Effectuer la visite.	Les données techniques et réglementaires (fiches techniques et normes).	
C3.13.4	Réaliser les reprises si nécessaire.	Les règles et les contraintes du développement durable.  Les approvisionnements et les préparations.	La dorure est conforme aux attendus et elle est livrable.
C3.13.5	Évaluer les écarts entre les temps prévus et les temps effectifs.	Les règles d'hygiène, de sécurité.  Les équipements individuels de sécurité.	Le temps de fabrication est régulièrement vérifié. Les retards sont rapidement identifiés, permettant de les maîtriser et d'effectuer les ajustements nécessaires.
C3.13.6	Suivre l'évolution budgétaire du projet.	Les ressources humaines de l'entreprise et ses moyens techniques et numériques.	Le déroulement des opérations et l'utilisation de la matière d'œuvre respectent le cadre du devis.

**Savoirs technologiques associés : S4, S5, S6, S7**

## Savoirs technologiques associés

### S1 - Cultures artistiques

- 1.1 - Histoire de l'art et du design
  - S1.1.1 : Histoire de l'Art.
  - S1.1.2 : Actualité de la création artistique, notamment du design.
- 1.2 - Histoire de la dorure
  - S1.2.1 : Les étapes significatives dans l'histoire de la dorure.
  - S1.2.2 : Évolution des techniques de la dorure.

### S2 - Arts appliqués

- 2.1 - Moyens de traduction
  - S2.1.1 : Les outils traditionnels et numériques.
  - S2.1.2 : Les moyens graphiques, plastiques, chromatiques et volumiques.
- 2.2 - Analyse et propositions d'arts appliqués.
  - S2.2.1 : Le cahier des charges et/ou la demande client.
  - S2.2.2 : Les fonctions.
  - S2.2.3 : La méthodologie.

### S3 - Représentation graphique

- 3.1 - Les systèmes de représentation
  - S3.1.1 : Les différents types de représentation traditionnels et/ou numériques.
  - S3.1.2 : La représentation des ouvrages.
- 3.2 - Les outils de représentation
  - S3.2.1 : Outils manuels.
  - S3.2.2 : Outils informatisés.

### S4 - Techniques et procédés

- 4.1 - Terminologie et typologies
  - S4.1.1 : La dorure en reliure.
  - S4.1.2 : La dorure en gainerie de luxe.
  - S4.1.3 : La dorure en maroquinerie.
  - S4.1.4 : La dorure en packaging de luxe.
  - S4.1.5 : La dorure en tapisserie.
- 4.2 - Outillage en dorure
  - S4.2.1 : Outillage collectif.
  - S4.2.2 : Outillage individuel.
- 4.3 - Procédés de réalisation
  - S4.3.1 Types et techniques de dorure.
- 4.4 - Maintenance
  - S4.4.1 : Maintenance préventive.
  - S4.4.2 : Maintenance corrective.

### S5 - Les matériaux et les produits

- 5.1 - Les matériaux.
- 5.2 - Les produits.

### S6 – Environnement, hygiène et sécurité

- 6.1 - Sécurité des personnes et des biens.
- 6.2 - Environnement.
- 6.3 - Ergonomie.

### S7 - Communication

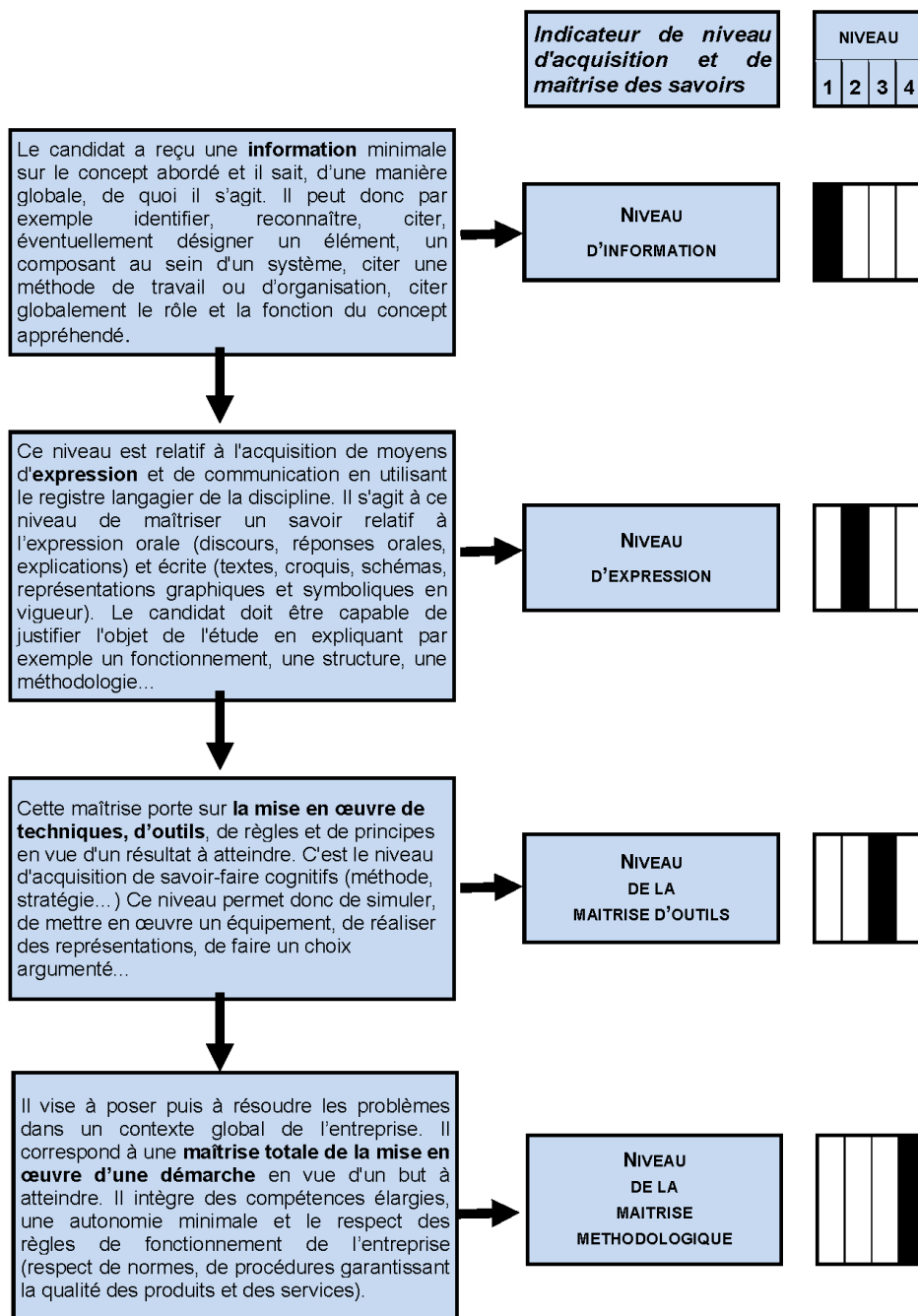
- 7.1 - Communication interne et externe.
- 7.2 - Moyens de communication.



### MISE EN RELATION DES COMPÉTENCES ET DES SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS

COMPÉTENCES	SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS						
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7
C1	1 - Participer à l'élaboration d'un cahier des charges.						
	2 - Appliquer une méthodologie de projet.						
	3 - Collecter, classer et hiérarchiser des informations techniques, stylistiques et esthétiques.						
	4 - Analyser les caractéristiques techniques, stylistiques et esthétiques.						
	5 - Rechercher et argumenter des solutions techniques, stylistiques et esthétiques de réalisation.						
	6 - Présenter graphiquement une proposition esthétique et technique.						
	7 - Communiquer au sein de l'entreprise avec les différents partenaires et avec le client.						
C2	1 - Contrôler et maintenir la disponibilité des matériaux, matériels, équipements et outillages.						
	2 - Établir le processus de réalisation.						
C3	1 - Maintenir en état les matériels, équipements et outillages.						
	2 - Préparer les matériels, équipements, outils et la matière d'œuvre.						
	3 - Organiser et mettre en sécurité les postes de travail.						
	4 - Préparer le support (dégraissage, apprêt).						
	5 - Exécuter des tracés préalables (mise au point, gabarits...).						
	6 - Reporter le projet sur le support.						
	7 - Effectuer le marquage au froid naturel.						
	8 - Effectuer le marquage au froid artificiel.						
	9 - Effectuer la dorure à la feuille.						
	10 - Effectuer la dorure au film.						
	11 - Effectuer une mosaïque sertie.						
	12 - Finir la dorure (nettoyage, patines...).						
	13 - Contrôler la conformité et gérer les délais.						

## Spécification des niveaux d'acquisition et de maîtrise des savoirs



## S1 – Cultures artistiques

### S1.1 – Histoire de l'Art et du design

À partir des notions acquises pendant le cycle de formation préparant au BMA, on s'attachera particulièrement à mettre en évidence, sans visée exhaustive, les relations entre les réalisations et les productions des métiers d'art, des arts décoratifs, du design ou d'autres domaines artistiques relevant de l'histoire des arts en général.

On favorisera l'acquisition et la maîtrise de méthodes d'analyse, en privilégiant :

- l'étude des relations existant entre un ouvrage du domaine de la dorure et les autres productions de la même époque (communication visuelle, architecture, objet et mobilier, peinture et sculpture) ;
- l'étude chronologique et comparée d'œuvres ;
- l'identification des caractéristiques propres à un style ou un courant artistique ;
- l'analyse des caractères esthétiques de réalisations du domaine de la dorure ;
- l'évolution des techniques et leurs relations éventuelles ;
- la confrontation avec l'objet ou l'œuvre d'art à travers la visite d'entreprises, d'ateliers d'artisan d'art ou d'artistes, de lieux culturels.

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
<p><b>S1.1.1 - Histoire de l'Art.</b> Les principaux courants artistiques et les styles du moyen âge à nos jours, en occident (peinture, sculpture, mobilier, architecture, arts graphiques...).</p>	<p>À partir d'une documentation ou en présence d'œuvres et/ou d'objets dans le cadre d'une recherche ou d'un projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier les courants artistiques et les styles ;</li> <li>- situer les œuvres chronologiquement, géographiquement et dans leur contexte social et culturel ;</li> <li>- analyser les principales caractéristiques des grands courants artistiques et des styles ;</li> </ul>				
<p><b>S1.1.2 : Actualité de la création artistique, notamment du design.</b> Compréhension, à partir de quelques créations, des enjeux du design actuel et des procédés contemporains de conception et de fabrication.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- dégager les caractéristiques communes aux productions d'une même époque ;</li> <li>- repérer la relation forme/fonction d'une œuvre ou d'un objet ;</li> <li>- identifier les caractéristiques esthétiques et techniques liées :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- à la destination ;</li> <li>- aux sources d'inspiration ;</li> <li>- aux contraintes techniques.</li> </ul> </li> </ul>				

## S1 – Cultures artistiques

### S1.2 : Histoire de la dorure

*Des créations significatives seront choisies comme support de compréhension et d'analyse de l'évolution de la dorure dans l'histoire.*

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
<b>S1.2.1 : Les étapes significatives dans l'histoire de la dorure (matériaux, techniques, esthétiques) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en France ;</li> <li>- en Europe ;</li> <li>- en Orient.</li> </ul>	Dans le cadre d'un projet, d'une recherche, d'une commande, d'une production liée aux domaines de la dorure argumenter et rendre compte de l'orientation d'une démarche : <ul style="list-style-type: none"> <li>- situer dans le temps et géographiquement les principales civilisations (époques et styles), auxquelles peuvent se référer les pièces étudiées ;</li> <li>- identifier les principales productions liées aux domaines de la dorure selon les périodes ;</li> <li>- identifier l'époque en fonction des caractéristiques d'un ouvrage               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Matériaux</li> <li>o Techniques</li> <li>o Esthétiques</li> </ul> </li> </ul>				
<b>S1.2.2 : Evolution des techniques de la dorure :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- manuelles ;</li> <li>- mécaniques ;</li> <li>- gestions</li> <li>- numériques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- dégager les caractéristiques communes aux productions de doreurs et de créateurs d'une même époque.</li> </ul>				

## S2 – Arts appliqués

La formation en arts appliqués a pour objectif le renforcement et l'élargissement, en autonomie des connaissances et pratiques de base acquises lors de la formation antérieure (BMA). Elle se fixe pour objectif complémentaire, l'appropriation des méthodes d'analyse et de recherche et des modes de représentation conventionnelle ; elle a pour finalité de sensibiliser à la création dans le but de viser un projet, voire une production.

Cela suppose :

- la prise en compte de contraintes, consignes et données ;
- la capacité d'analyse ;
- la recherche de solutions en fonction de critères techniques et esthétiques en lien étroit avec le travail réalisé en atelier et les modes de réalisation ;
- la maîtrise des moyens d'expressions plastiques appropriés, traditionnels et numériques.

### S2.1 : Moyens de traduction

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
<p><b>S2.1.1 : Les outils traditionnels et numériques.</b></p> <p>Outils traditionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- crayons, feutres, pastels, peintures...</li> </ul> <p>Outils numériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- appareil photographique, logiciels de création numérique (retouche d'image, mise en page...).</li> </ul>	<p>Dans le cadre d'un projet, d'une recherche, d'une commande, d'une production liée aux domaines de la dorure argumenter et rendre compte de l'orientation d'une démarche :</p>				
<p><b>S2.1.2 : Les moyens graphiques, plastiques, chromatiques et volumiques.</b></p> <p>Techniques de simplification, géométrisation, stylisation...</p> <p>Principes d'organisation dans le plan et/ou l'espace :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- composition ;</li> <li>- rythmes, règles de l'ornementation ;</li> <li>- organisation des surfaces et des volumes.</li> </ul> <p>Techniques de traduction des constituants plastiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- graphisme et formes ;</li> <li>- couleurs, valeurs, matières et textures ;</li> <li>- effets et rendus de la lumière ;</li> <li>- perspectives et volumes.</li> </ul> <p>Prise en compte des principes structurels.</p> <p>Principes typographiques et lettrages.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier et traduire les constituants plastiques ;</li> <li>- observer et représenter un modèle réel ou figuré ;</li> <li>- être capable d'organiser et composer des motifs décoratifs pour créer un décor :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- simplifier, géométriser, styliser une forme ;</li> <li>- interpréter, modifier, transposer, combiner, adapter une forme ;</li> </ul> </li> <li>- choisir, justifier et maîtriser l'utilisation des outils, supports et techniques adaptés ;</li> <li>- utiliser les différents moyens de traduction graphique et colorée ;</li> <li>- traduire les effets de matière et texture ;</li> <li>- composer un décor.</li> </ul>				

## S2 – Arts appliqués

### S2.2 : Analyse et proposition d'arts appliqués

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
<b>S2.2.1 - Le cahier des charges et/ou la demande client.</b> Contexte. Besoins. Exigences. Contraintes.	Permettre dans le cadre d'un projet de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- prendre en compte les données et les contraintes d'une demande ;</li> <li>- identifier les caractéristiques d'une production issue des arts appliqués ;</li> <li>- rechercher et proposer des solutions en fonction d'une demande en lien avec le travail réalisé en atelier ;</li> <li>- être capable de réaliser un croquis et d'utiliser des moyens d'expressions plastiques demandés – traditionnels et numériques ;</li> <li>- utiliser des outils adaptés (recherches, finalisation, communication).</li> </ul>				
<b>S2.2.2 – Les fonctions.</b> Fonction d'usage (destination, ergonomie...). Fonction esthétique. Fonction culturelle.					
<b>S2.2.3 – La méthodologie.</b> Investigation. Expérimentation. Réalisation. Communication.					

### S3 – Représentation graphique

*On développera dans le cadre de la mention complémentaire l'apprentissage des représentations graphiques normalisées nécessaires à la présentation des propositions pour expliquer et argumenter la pertinence des choix techniques retenus dans le cadre d'un projet ou d'une production.*

#### S3.1 : Les systèmes de représentation

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
<b>S3.1.1 : Les différents types de représentation traditionnels et/ou numériques.</b> Croquis, schéma, esquisse, dessin d'ensemble, dessin de définition, perspective.	Permettre, dans le cadre d'un projet ou d'une production, d'effectuer : - un dessin d'ensemble ; - des dessins de détail ; - un développé ; - une cotation dimensionnelle.				
<b>S3.1.2 : La représentation des ouvrages.</b> Représentation des matériaux et produits utilisés. Définition des grandeurs.					

#### S3.2 : Les outils de représentation.

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
<b>S3.2.1 : Outils manuels.</b> Tracés à main levée. Tracés construits.	Permettre, dans le cadre d'un projet ou d'une production, d'effectuer : - un dessin d'ensemble ; - des dessins de détail ; - un développé ; - la cotation dimensionnelle.				
<b>S3.2.2 : Outils informatisés.</b> Logiciels de traitement d'image et/ou de mise en page. Consultation de banques de données.					

## S4 –Techniques et procédés

### S4.1 : Terminologies et typologies.

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
<b>S4.1.1 : La dorure en reliure :</b> - titres (classique, en long, à la chinoise, pièce de titre...) - dos (fileté, encadrement, à la grotesque, orné...) - plats (dentelle, Du Seuil, semé, plaque...).	Analyser un ouvrage et employer le vocabulaire approprié dans le respect des conventions du métier.				
<b>S4.1.2 : La dorure en gainerie de luxe</b>					
<b>S4.1.3 : La dorure en maroquinerie</b>					
<b>S4.1.4 : La dorure en packaging de luxe</b>					
<b>S4.1.5 : La dorure en tapisserie</b>					

### S4.2 : Outillage en dorure

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
<b>S4.2.1 : Outillage collectif :</b> - fers à dorer : - filets droits ; - fleurons et emporte-pièces ; - palettes filets ou ornées ; - roulettes filets ou ornées ; - filets courbes ; - plaques à dorer ; - fer à polir ; - filets ornés ; - roulettes filets ou ornées - transfert or 24 k. - plaques à dorer ; - ... - matériel pour titrage : - lettres à tiges ; - composteurs ; - polices de caractères. - outils mécaniques : - machines à titrer ; - presse à balancier ; - presses à dorer manuelle, - pneumatique ou hydraulique - ...	Être capable de : - respecter ou faire respecter les règles de sécurité dans l'atelier ; - respecter ou faire respecter l'entretien périodique ou le contrôle ponctuel des équipements et matériels ; - traiter les dysfonctionnements : o soi-même ; o en faisant intervenir un technicien.				



<ul style="list-style-type: none"> <li>- matériel d'atelier :</li> <li>- dos de bois ;</li> <li>- réchaud électrique ;</li> <li>- réchaud à gaz ;</li> <li>- coussin à or ;</li> <li>- couteau à or ;</li> <li>- râtelier ;</li> <li>- planche en biais ;</li> <li>- planche à bordure ;</li> <li>- ais ;</li> <li>- poids ;</li> <li>- hausse-mioche ;</li> <li>- ravieres et éponges végétales ;</li> <li>- éponge plate ;</li> <li>- chiffons propres ;</li> <li>- frotons ;</li> <li>- cloche à or ;</li> <li>- ...</li> </ul>				
<p><b>S4.2.2 : Outillage individuel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- plioir fin en os ou plastique ;</li> <li>- pinceaux fins ;</li> <li>- compas à vis ;</li> <li>- équerre plate 45° en plexiglass ;</li> <li>- équerre à talon ;</li> <li>- règles et réglats ;</li> <li>- brosse ;</li> <li>- brosse poils naturel</li> <li>- bâtonnets en bois dur ;</li> <li>- aiguilles fines et mandrin ;</li> <li>- couchoir ;</li> <li>- brunissoir ;</li> <li>- flanelle ;</li> <li>- scalpel ;</li> <li>- cutter ;</li> <li>- paire de ciseaux ;</li> <li>- gomme blanche ;</li> <li>- maroufleur en bois ;</li> <li>- rubans adhésifs ;</li> <li>- éponges naturelles ;</li> <li>- ...</li> </ul>				

**S4.3 : Procédés de réalisation**

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
<b>S4.3.1 Types et techniques de dorure :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les tracés préalables : <ul style="list-style-type: none"> <li>. mise-au-point ;</li> <li>. calque ;</li> <li>. gabarit ;</li> <li>. repères.</li> </ul> </li> <li>- le report sur un support ;</li> <li>- le marquage au froid naturel ;</li> <li>- le tracé (mouillé, au plic, à chaud) ;</li> <li>- la dorure à la feuille ;</li> <li>- la dorure aux films transfert à chaud (or, couleurs) ;</li> <li>- le nettoyage de la dorure ;</li> <li>- la patine ;</li> <li>- la mosaïque ;</li> <li>- ...</li> </ul>	<p>En réponse à une demande client ou un cahier des charges, être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maîtriser différentes techniques de dorure ;</li> <li>- procéder à leur mise en œuvre dans le respect du cahier des charges ;</li> <li>- sélectionner les outils en fonction de la nature du matériau et du travail à réaliser.</li> </ul>				

**S4.4 : Maintenance** (Entretien des moyens et des postes de travail)

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
<p><b>S4.4.1 : Maintenance préventive.</b>            Respect de la mise en sécurité spécifique aux opérations de maintenance.            Entretien périodique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôle visuel ;</li> <li>- nettoyage ;</li> <li>- lubrification des machines.</li> </ul>	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- respecter ou faire respecter les règles de sécurité dans l'atelier ;</li> <li>- respecter ou faire respecter l'entretien périodique ou le contrôle ponctuel des équipements et matériels ;</li> <li>- traiter les dysfonctionnements :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o soi-même ;</li> <li>o en faisant intervenir un technicien.</li> </ul> </li> </ul>				
<p><b>S4.4.2 : Maintenance corrective.</b>            Mise en sécurité des personnes, des machines ou de l'appareillage.            Identification d'une panne ou d'un dysfonctionnement.            Résolution d'un problème détecté.</p>					

## S5 – Les matériaux et les produits

À partir de la demande exprimée, on veillera à :

- développer et approfondir la connaissance des matériaux ;
- assurer une connaissance pertinente des produits en vue d'une utilisation optimale.

### S5.1 : Les matériaux

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
<p>Nomenclature des matériaux d'usage courant dans la profession :</p> <p><u>Les papiers :</u> De préparation : papier de soie ; simili japon ; pelure de japon ; calque... De supports : papier couché ; papier imprimé ; papier vergé... - caractéristiques commerciales et/ou normalisées (formats traditionnels et normés, grammage).</p> <p><u>Les cartons, les cartes :</u> - typologie et domaines d'utilisation.</p> <p><u>Les textiles : les toiles (reliure)...</u> - appellations, composition, usages, typologie et potentiels d'utilisation.</p> <p><u>Le simili cuir :</u> - propriétés, usages.</p> <p><u>Le bois.</u></p>	<p>Dans le cadre d'une des étapes de la réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sélectionner le matériau adapté ;</li> <li>- être capable d'utiliser le matériau.</li> </ul>				
<p><u>L'or :</u> - caractéristiques et propriétés générales ; - la feuille d'or (composition, fabrication, mise en œuvre...).</p> <p><u>Les films :</u> - propriétés et usages.</p> <p><u>Les peaux :</u> - origines, appellations, typologie, perméabilité, usages.</p> <p><u>Nouveaux matériaux résistants à la chaleur :</u> polymères, matériaux composites...</p>	<p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les étapes nécessaires à leur transformation ;</li> <li>- les principales propriétés physico-chimiques et mécaniques des matériaux ;</li> <li>- leurs particularités : origine, couleur, forme et spécificité ;</li> <li>- les principales conditions de leur utilisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- législation en vigueur ;</li> <li>- réactions, effets ;</li> <li>- précautions, incidence sur le coût de fabrication ;</li> <li>- qualités de conservation.</li> </ul> </li> </ul>				

**S5.2 : Les produits**

Connaissances	Niveaux d'exigence	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
Miror, cire naturelle, suif, coton cardé, hydrophile, alcool à bruler, bitume de Judée, essence H, vinaigre ... <u>Les colles et adhésifs :</u> - propriétés, utilisations. <u>Les apprêts :</u> - propriétés et usages.	Connaître : - les principales propriétés physico - chimiques et mécaniques des matériaux ; - leurs différentes particularités : origine, couleur, forme et spécificité ; - les étapes nécessaires à leur transformation ; - les principales conditions de leur utilisation : - législation en vigueur ; - réactions, effets ; - précautions, incidence sur le coût de fabrication ; - qualités de conservation.				

**S6 – Environnement, hygiène et sécurité****S6.1 : Sécurité des personnes et des biens**

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
Prévention des risques professionnels : <ul style="list-style-type: none"> <li>- utilisation des matières dangereuses ;</li> <li>- protections au poste de travail et précautions à respecter en cas de déplacements dans l'atelier et en cas d'accident.</li> </ul> Premiers secours en cas d'accident. Le risque lié à l'utilisation des outils (brulure, coupure...). Dispositifs de protection collective (suivant les spécialités) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- hotte d'aspiration, carters...</li> </ul> Équipements de protection individuelle (EPI) : tablier, masques, gants...	Connaître les précautions à respecter et les appliquer strictement. Être capable : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de faire adopter un comportement adéquat à l'atelier ;</li> <li>- de faire respecter les dispositions d'hygiène et de sécurité ;</li> <li>- d'organiser la mise en sécurité des personnes, de l'atelier et des postes de travail.</li> </ul>				

**S6.2 : Environnement**

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
Performances écologiques des matériaux. Gestion des déchets : tri, stockage, évacuation et revalorisation.	Connaître et respecter les principes généraux du développement durable. Être capable de trier et recycler les matériaux et les déchets.				

**S6.3 : Ergonomie**

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
Ergonomie : <ul style="list-style-type: none"> <li>- gestes et postures au poste de travail ;</li> <li>- adaptation des postes de travail à la morphologie des opérateurs ;</li> <li>- évolution des postes liée aux techniques et matériels.</li> </ul>	Connaître et faire respecter les principes généraux d'ergonomie.				

**S7 – Communication****S7.1 : Communication interne et externe**

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
Les éléments de communication : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le vocabulaire professionnel et technique ;</li> <li>- la hiérarchie de l'information ;</li> <li>- les niveaux de langage ;</li> <li>- les situations de communication (contexte, acteurs, messages et objectifs) ;</li> <li>- les règles de communication de l'entreprise.</li> </ul>	Être capable : <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'adapter son niveau de communication à une situation et/ou à un destinataire ;</li> <li>- de sélectionner et d'organiser les informations à transmettre ;</li> <li>- de transmettre des informations, des données, des consignes de façon claire et concise ;</li> <li>- de contrôler la bonne réception des informations ;</li> <li>- d'échanger, d'exposer et d'argumenter autour d'un projet.</li> </ul>				

**S7.2 : Moyens de communication**

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux de maîtrise			
		1	2	3	4
Moyens, outils et médias de communication : <ul style="list-style-type: none"> <li>- courrier postal, courrier électronique, réseaux sociaux...</li> <li>- logiciels de présentation, image, son, vidéo...</li> <li>- téléphone, Internet...</li> </ul>	Être capable de choisir et d'utiliser un mode de communication adapté à une situation et/ou à un destinataire.				

## Annexe III bis

## LEXIQUE

**Apprêt** :

n.f. - C'est l'opération qui consiste à déposer un apprêt (fixor, blanc d'oeuf,...) sur la surface à dorer, soit dans les traces ou en plein.

**Bavure ou empâtement** :

n.f. - Petite surface d'or ou d'oeser qui déborde du filet, du fleuron ou de la lettre en adhérant au cuir. On supprime les bavures en les grattant avec un bâtonnet en bois pointu.

**Brunissure** :

n.f. - Action de faire briller l'or en dorure sur les tranches.

**Carte de Lyon** :

n.f. - Carte très lisse et dure que l'on utilise lors de la mise en presse

**Cheveu** :

n.m. - Fer à dorer permettant de réaliser un filet ayant à peu près l'épaisseur d'un cheveu. Ce genre d'outil est utilisé pour sertir à froid les mosaïques. Les filets cheveux

**Composteur** :

n.m. - Outil de dorure servant à la composition et à l'impression du titre au dos des livres reliés.

**Couchure** :

n.f. - Opération qui consiste à déposer sur le cuir apprêté (dos ou plat) les morceaux de feuille d'or.

**Couteau à or** :

n.m. - Couteau à lame fine servant à découper les feuilles d'or.

**Dos en bois** :

n.m. - Bloc de bois imitant la forme d'un livre relié à dos arrondi. Servant pour les exercices

**Dos encadrements** :

Décor d'un dos où chaque entrenerfs est habillé d'un encadrement (simple, double, multiples) ainsi que la tête et la queue.

**Dos fileté** :

Décor exécuté à l'aide de multiples filets parallèles simulant un dos à nerf sur un dos long ou de part et d'autre des nerfs.

**Dos à la grotesque** :

Décor exécuté avec une même palette ornée poussée l'une au-dessus de l'autre depuis la queue du volume jusqu'à sa tête ou dans un entrenerf

**Dos orné** :

Décor composé d'un encadrement dans lequel est ajouté un décor de fleurons et de palettes ornées.

**Dos queue de poisson** :

Décor d'un dos : Très prisé au XIX<sup>e</sup> composé de fleurons encadrants le titre.

**Eau de colle** :

n.f. - Colle de pâte délayée avec de l'eau.

**Elaguer** :

Verbe – Amincir en biseau, avec une pointe ou un scalpel, le bord d'une peau mosaïquée pour arriver à zéro côté fleur

**Encadrement** :

Décor de filets, palette ou roulette ornés formant un cadre sur un plat, un dos ou un entrenerf.



**Faux dos de livre :**

n.m - Dos de livre réalisé à l'aide de baquettes en bois ou de carton arrondies d'une face et plane de l'autre gainé de cuir puis décoré à l'or le tout est ensuite collé sur un mur ou dans des niches pour offrir un effet de bibliothèque en trompe l'œil.

**Filet :**

n.m - Fer à dorer permettant d'exécuter des lignes ornementant un cuir. Par extension : le résultat sur le cuir.

**Fixor :**

n.m - Solution chimique servant à fixer l'or sur le cuir.

**Fleuron :**

n.m - Fer à dorer représentant un motif ornementé employé isolément, et par extension : le résultat sur le cuir

**Froton ou frotoir en cuir :**

n.m - Morceau de cuir épais utilisé du côté chair sur lequel l'outil sera passé pour le polir ou le nettoyer.

**Hausse mioche ou hausse livre :**

n.m - Petite marche permettant de surélever la personne ou bien placée sur l'établi rehausser son travail afin d'être bien positionné pour travailler.

**Listel :**

n.m - Mosaïque de cuir en bande.

**Maquette :**

n.f - Exemplaire de base fabriqué avec les dimensions, les cotes et les spécificités du montage pour s'assurer de la faisabilité du projet.

**Mise au point :**

n.f - Tracé exécuté à l'encre sur un simili, reprenant l'empreinte des différents fers utilisés en dorure et leur emplacement dans le décor. Il servira de calque pour exécuter le premier marquage à chaud sur le cuir.

**Mosaïque :**

n.f - Décoration réalisée au moyen de morceaux de peau de différentes couleurs par extension : le cuir servant à l'exécution du décor.

**Parure en pince :**

n.f - Amincir le cuir à l'aide d'un couteau à parer ou d'une pareuse à courroie dans le but de diminuer son épaisseur sur une bordure de façon à former un biseau dans le but de faciliter le rebordage du cuir.

**Palette :**

n.f - Fer à dorer servant à décorer les dos des livres. Par extension : le résultat sur le cuir.

**Parer :**

Verbe - C'est l'action d'amincir, seulement certains endroits, la peau destinée à recouvrir le volume ou certaines pièces de cuir. Ce travail s'exécute avec le couteau à parer ou à la machine à parer.

**Pièce de titre :**

n.f - Morceau de peau portant le titre de l'ouvrage placé sur le dos de la reliure.

**Pièce filetée :**

Entrenerf ou pièce de titre ayant un filet en tête & queue.

**Planche à bordures ou à filets intérieurs :**

n.f - Elle permet d'ouvrir le volume relié et de travailler sur la partie intérieure du plat lors des réalisations de listels, roulettes ornées, filetés, etc.

**Planche en biais :**

n.f - Pour tracer ou dorer les montants, dans le dos à décors d'encadrements, ainsi que certains fleurons du dos, proches de la charnière.

**Plaque :**

n.f - Fer à dorer servant à reproduire, à la presse, un grand motif sur un ouvrage plat. Par extension : le résultat sur le cuir

**Plat dentelle :**

Décor de livre composé d'encadrements des plats réalisés à l'aide de petits fers ou de roulettes ornées chargées.

**Plat Du Seuil :**

Décor créé au XVII<sup>e</sup> siècle-comportant 2 encadrements de 3 filets or inégalement espacés. Un fleuron était disposé aux angles de l'encadrement intérieur.

**Plat semé :**

(ou à semis) –Décor créé au XVI<sup>e</sup> siècle composé d'un ou 2 fleurons disposés en quinconces ornant tout le plat d'un livre.

**Ploir en os :**

n.m – Outil permettant de marquer le papier, le carton ... ou bien de prendre des repères.

**Police :**

n.f – Une police de caractères est composée de (lettres, chiffres, signes de ponctuation...). Différents corps composent cette police.

**Presse à dorer :**

n.f – Presse en bois dont se sert le doreur pour tenir le livre pendant la dorure du dos.

**Repérage :**

n.m – Le repérage s'exécute à l'aide d'un compas ou/et d'un ploir en os.

**Rembordage :**

n.m - Pliage des bords amincis des cuirs.

**Rhdoid**

n.m – Matière plastique à base d'acétate de cellulose dont les propriétés sont semblables à celles du celluloïd mais qui est ininflammable et transparent. Servant à l'exécution des mosaïques.

**Roulette :**

n.f – Fer à dorer composé d'un disque en bronze à la tranche gravée tournant autour d'un axe d'une fourche dont l'extrémité effilée est enfoncé dans un manche en bois. Par extension : le résultat sur le cuir .

**Titre classique :**

Indications portées sur le dos : auteur en tête, titre dessous séparés par -un petit tiret.

**Titre en long :**

Titre à réaliser sur dos étroit. Le titrage se place dans la longueur du dos, parallèle aux mors de l'ouvrage de la queue vers la tête (à la française) ou de la tête vers la queue (à l'anglaise)

**Titre à la chinoise :**

Les lettres sont placées les unes sous les autres. Le volume debout, le titre se lit de haut en bas.

**Lettres à tige :**

n.f - Fer à dorer représentant une lettre employée isolément, et par extension : le résultat sur le cuir.

**Tracés :**

Un ensemble de tracés donne une trace définitive pour les décors au froid et une trace prête à dorer pour les décors en or.

**Sur une reliure :** reprise du report de la mise au point sur le cuir mouillé pour avoir des belles traces prêtes à dorer.

**Visiture :**

n.f – Vérification finale de la conformité de fabrication dans les règles de l'art (bilan, état, constat)

**ANNEXE IV- Référentiel d'évaluation**  
**IV a - Unités constitutives du diplôme**  
**Mention Complémentaire spécialité « Art de la dorure à chaud »**

Les unités certificatives constitutives de la mention complémentaire Art de la dorure à chaud sont attribuées selon le référentiel de compétences figurant en annexe III. Elles représentent un ensemble cohérent, au regard de la finalité du diplôme, des acquis d'apprentissages exprimés à travers les activités professionnelles de référence définies en annexe II.

Le tableau ci-après établit les correspondances entre les unités professionnelles, les épreuves et les domaines d'activités.

UNITÉS	ÉPREUVES	Correspondances avec le référentiel des activités professionnelles
U1	E1 – ELABORER UN PROJET	A1 – Élaboration d'un projet de dorure.
U2	E2 – ORGANISER LE TRAVAIL DE DORURE	A2 – Organisation du travail de dorure.
U3	E3 – REALISER UNE DORURE	A3 – Réalisation d'une dorure.

ANNEXE IV b – Règlement d'examen  
Mention complémentaire « Art de la dorure à chaud »

Mention complémentaire de niveau 4 « Art de la dorure à chaud »			CANDIDATS		
			Scolaires (établissement public ou privé sous contrat) Apprentis (CFA ou section d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue dans un établissement public	Scolaires (établissement privé hors contrat) Apprentis (CFA ou section d'apprentissage non habilité) Formation professionnelle continue en établissement privé Candidats justifiant de 3 années d'activité professionnelle. Enseignement à distance	
ÉPREUVES	Unité	Coef.	Mode	Mode	Durée
<b>E1 – ELABORER UN PROJET DE DORURE</b>  - Partie 1 : Culture artistique professionnelle..... - Partie 2 : Projet d'arts appliqués au métiers.....	U1	<b>4</b>	Ponctuel écrit	Ponctuel écrit	<b>8h</b>
		1			2 h
		3			6 h
<b>E2 – ORGANISER LE TRAVAIL DE DORURE</b>	U2	<b>3</b>	CCF	Ponctuel écrit	<b>3h</b>
<b>E3 – REALISER UNE DORURE</b>  - Partie 1 : Réalisation d'un ou plusieurs titres et décors sur livre.....  - Partie 2 : Réalisation d'un décor de gainerie ou de maroquinerie.....  - Partie 3 : Évaluation de la formation en milieu professionnel : évaluation d'un dossier de réalisation et de sa présentation orale	U3	<b>8</b>	CCF	Ponctuel Pratique et oral	<b>12h</b>
		3,5			<b>4h</b>
		2,5			<b>30min (20mn + 10mn)</b>
		2			

**IV c - Définition des épreuves  
Mention Complémentaire  
spécialité « Art de la dorure à chaud »**

**ÉPREUVE E.1****UNITÉ U.1**

**Épreuve élaborer un projet de dorure  
Coefficient 4**

Cette épreuve est composée de 2 parties :

- 1- Culture artistique professionnelle : coefficient 1 ;
- 2- Projet d'arts appliqués au métier : coefficient 3.

Les compétences évaluées dans l'épreuve sont celles du bloc de compétences n°1 : *Élaboration d'un projet de dorure.*

**CONTENU DE L'ÉPREUVE**

Le corpus documentaire support de l'évaluation est constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chacune des compétences ciblées, à la colonne "conditions" du référentiel de compétences (annexe III).

**Parties 1**

À partir d'exemples de dorure et de décor, de documents historiques et/ou contemporains, cette partie d'épreuve doit permettre de vérifier la capacité du candidat à :

- identifier, situer et comparer des éléments ou des ensembles d'éléments historiques ou contemporains ;
  - analyser au plan esthétique et stylistique une ou plusieurs réalisations (à partir d'une documentation).
- Les réponses peuvent comporter des croquis analytiques.

**Parties 2**

Cette épreuve vise à vérifier la capacité du candidat à proposer diverses solutions esthétiques et techniques répondant à une demande précise relative à la conception, l'adaptation d'une réalisation en lien avec la dorure, titrage et/ou décor.

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à :

- exploiter une documentation ;
- proposer et représenter des solutions répondant à des fonctions, des tendances, des influences et des styles, indiqués ou induits :
  - effectuer des recherches sous forme d'esquisses ;
  - sélectionner et de développer la proposition répondant le mieux au cahier des charges ;
  - traduire graphiquement le projet d'étude ;
  - préciser par écrit les choix esthétiques et techniques.

**CRITÈRES D'ÉVALUATION.**

Les critères d'évaluations sont ceux mentionnés à la colonne « *résultats attendus* » des compétences du bloc de compétences n° 1 : *Élaboration d'un projet de dorure.*

**MODE D'ÉVALUATION**

Épreuve ponctuelle écrite d'une durée de 8 heures :

- Partie d'épreuve 1 : 2 heures ;
- Partie d'épreuve 2 : 6 heures.

**ÉPREUVE E.2****UNITÉ U.2****Épreuve organiser le travail de dorure  
Coefficient 3**

Les compétences évaluées dans l'épreuve sont celles du bloc de compétences n°2 : *Organiser le travail de dorure*.

**CONTENU DE L'ÉPREUVE**

Cette épreuve s'appuie sur l'étude d'une situation de réalisation d'une dorure, présentée dans son contexte.

Le corpus documentaire support de l'évaluation est constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chacune des compétences ciblées, à la colonne "conditions" du référentiel de compétences (annexe III).

À partir des documents fournis et de ses connaissances concernant :

- l'entreprise, le déroulement et les acteurs de la situation de réalisation ;
- les outils de communication technique et esthétique ;
- les ouvrages, les matériaux et les produits ;
- les moyens et techniques de fabrication et de mise en œuvre ;
- les données budgétaires ;

le candidat procède à l'analyse des données et des contraintes de la situation de réalisation afin de proposer des solutions techniques qu'il justifie.

**CRITÈRES D'ÉVALUATION**

Les critères d'évaluations sont ceux mentionnés à la colonne « *résultats attendus* » des compétences du bloc de compétences n° 2 : *Organiser le travail de dorure*.

**MODES D'ÉVALUATION**

Selon le statut du candidat, l'évaluation s'effectue soit en contrôle en cours de formation (CCF), soit par épreuve ponctuelle.

Les activités, la nature des documents techniques et ressources, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables, quel que soit le mode d'évaluation. L'inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

**Épreuve ponctuelle** : Épreuve écrite, d'une durée de 3 heures.

Le dossier remis au candidat comprend tout ou partie des documents mentionnés, pour chacune des compétences ciblées, à la colonne "conditions" du référentiel de compétences (annexe III).

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents, le candidat répond aux demandes du sujet et produit les réponses et documents techniques demandés.

**Contrôle en cours de formation** :

L'évaluation s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion d'une situation d'évaluation organisée en fin de formation et dans le cadre des activités habituelles de formation par l'équipe enseignante chargée du domaine professionnel de l'établissement de formation.

Le candidat est informé du calendrier prévu pour le déroulement de la situation d'évaluation.

La durée de la situation d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'épreuve correspondante, passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci.

Elle donne lieu à une proposition de note.

Cette situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés. Un professionnel, au moins, y est associé. L'absence de ce(s) dernier(s) ne peut en aucun cas invalider le déroulement de l'épreuve. Les documents d'évaluation sont préparés par les formateurs de l'établissement.

À l'issue de cette situation d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'évaluation ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour conduire le travail demandé pendant la situation d'évaluation,
- la description sommaire des moyens matériels mis à sa disposition,
- les documents écrits et graphiques produits par le candidat lors de l'évaluation,
- la fiche d'évaluation du travail réalisé conclue par la proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

Une fiche type d'évaluation du travail réalisé, rédigée et mise à jour par l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale, est diffusée aux services rectoraux des examens et concours.

Cette fiche sera obligatoirement transmise au jury. L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif à la situation d'évaluation sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante. Le jury pourra éventuellement en exiger l'envoi avant délibération afin de le consulter. Dans ce cas, à la suite d'un examen approfondi, il formulera toutes remarques et observations qu'il jugera utiles et arrêtera la note.

**ÉPREUVE E.3****UNITÉ U.3****Épreuve de réalisation d'une dorure  
Coefficient 8**

Cette épreuve est composée de 3 parties :

- 1- Réalisation d'un titre et d'un décor sur livre : coefficient 3,5 ;
- 2- Réalisation d'un décor de gainerie ou de maroquinerie : coefficient 2,5 ;
- 3- Évaluation de la formation en milieu professionnel : coefficient 2.

Les compétences évaluées dans l'épreuve sont celles du bloc de compétences n°3 : *Réaliser une dorure*.

**CONTENU DE L'ÉPREUVE**

Cette épreuve s'appuie sur des ouvrages mentionnés en annexe II (référentiel des activités professionnelles).

**Parties 1 et 2**

Pour chaque partie d'épreuve, la documentation support de l'épreuve est constituée de tout ou partie des documents mentionnés, pour chacune des compétences ciblées, à la colonne "conditions" du référentiel de compétences (annexe III).

Les activités et les tâches effectuées ainsi que les matériaux employés sont repérés dans le référentiel d'activités professionnelles (annexe II).

À partir d'éléments préparés, de ressources, de son savoir-faire et de ses connaissances personnelles artistiques, technologiques et professionnelles concernant :

- les cultures artistiques ;
- les arts appliqués ;
- les représentations graphiques ;
- les techniques et procédés ;
- les matériaux et les produits ;
- les règles d'environnement, d'hygiène et de sécurité ;
- la communication.

Pour chaque partie d'épreuve, le candidat fabrique tout ou partie d'un titre et/ou d'un décor et pour cela il doit :

- organiser et préparer le processus de fabrication ;
- réaliser tout ou partie des opérations d'un titre et/ou d'un décor ;
- contrôler la qualité et la conformité de l'ouvrage réalisé.

**Partie 3**

Cette partie d'épreuve s'appuie sur une évaluation en entreprise et sur l'évaluation d'une présentation d'un dossier de synthèse élaboré à l'issue de la période de formation en milieu professionnel, conformément à l'annexe V « Période de formation en milieu professionnel ».

**CRITÈRES D'ÉVALUATION**

Les critères d'évaluations sont ceux mentionnés à la colonne « *résultats attendus* » des compétences du bloc n°3 : *réalisation d'une dorure*.

Les compétences du bloc n°1 : *Élaborer un projet de dorure* et du bloc de compétence n°2 : *Organiser le travail de dorure*, peuvent être mobilisées notamment dans le cadre des activités en PFMP, mais ne donnent pas lieu à une évaluation.

**MODES D'ÉVALUATION**

Selon le statut du candidat, l'évaluation s'effectue soit en contrôle en cours de formation (CCF), soit par épreuve ponctuelle.

Les activités, les documents ressources, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables, quel que soit le mode d'évaluation.

**Épreuves ponctuelles** : épreuve pratique et orale.



**Partie 1 : Réalisation d'un ou plusieurs titres et décors sur livre**, d'une durée de 12h

Après une prise de connaissance du cahier des charges et de la documentation fournie, le candidat réalise tout ou partie d'un ou de plusieurs titres.

Après une prise de connaissance du cahier des charges et de la documentation fournie, le candidat réalise tout ou partie d'un ou de plusieurs décors.

Cette partie d'épreuve se déroule en atelier.

**Partie 2 : Réalisation d'un décor de gainerie ou de maroquinerie**, d'une durée de 4h

Après une prise de connaissance du cahier des charges et de la documentation fournie, le candidat réalise tout ou partie d'un ou de plusieurs décors.

Cette partie d'épreuve se déroule en atelier.

**Partie 3 : Évaluation d'un dossier de réalisation et de sa présentation orale.**

Le dossier de réalisation est noté sur 8 points et sa présentation orale sur 12 points.

La présentation orale du dossier de réalisation porte sur deux activités dont une en packaging :

L'exposé, au cours duquel le candidat ne sera pas interrompu, est d'une durée de 20 minutes environ.

À l'issue de l'exposé, au cours d'un entretien de 10 mn, le jury questionne le candidat sur :

- l'organisation et le fonctionnement de deux entreprises concernées par les activités ;
- l'organisation du travail, les solutions techniques et moyens de mise en œuvre retenus et leur justification.

**Contrôle en cours de formation :**

L'évaluation s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion de 3 situations organisées dans l'établissement par l'équipe enseignante chargée du domaine professionnel, au cours de l'année de formation et dans le cadre des activités habituelles de formation.

**Première situation d'évaluation**, elle porte sur la réalisation d'un ou plusieurs titres et décors sur livre.

**Seconde situation d'évaluation**, elle porte sur la réalisation d'un décor de gainerie ou de maroquinerie.

Le candidat est informé du calendrier prévu pour le déroulement de la situation d'évaluation.

La durée de la situation d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'épreuve correspondante, passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci.

Elle donne lieu à une proposition de note.

**Troisième situation d'évaluation**, elle porte sur l'évaluation de la période de formation en milieu professionnel.

Premier temps d'évaluation (5 points) :

**Évaluation des activités développées en entreprise.**

Elle est effectuée, au sein des entreprises d'accueil, par les tuteurs et un enseignant du domaine professionnel en présence, si possible, du candidat. Elle concerne l'ensemble des périodes de formation en entreprise. La proposition de note est établie conjointement.

Deuxième temps d'évaluation (15 points) :

**Évaluation d'un dossier de synthèse et de sa présentation orale.**

Le dossier de synthèse est noté sur 4 points et sa présentation orale sur 6 points.

Cette évaluation s'effectue dans la deuxième partie de l'année terminale de la formation.

Présentation orale d'un dossier de synthèse portant sur deux activités dont une en packaging :

L'exposé, au cours duquel le candidat ne sera pas interrompu, est d'une durée de 20 minutes environ.

À l'issue de l'exposé, au cours d'un entretien de 10 mn, le jury questionne le candidat sur :

- l'organisation et le fonctionnement des entreprises concernées par les activités ;
- l'organisation du travail, les solutions techniques et moyens de mise en œuvre retenus et leur justification.

La proposition de note est établie par les enseignants de spécialité de l'équipe pédagogique, auxquels peuvent être associés des enseignants d'arts appliqués au métier et un professionnel. En l'absence de ce dernier, la commission pourra valablement statuer.

À l'issue de la situation d'évaluation l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour conduire le travail demandé pendant la situation d'évaluation ;
- la description sommaire des moyens matériels mis à sa disposition ;
- les documents écrits et graphiques produits par le candidat lors de l'évaluation ;
- la fiche d'évaluation du travail réalisé conclue par la proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

Cette fiche sera obligatoirement transmise au jury. L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif à la situation d'évaluation sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante.

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.  
La note définitive est délivrée par le jury.

**ANNEXE V****PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL**

La période de formation en milieu professionnel est une phase déterminante de la formation menant au diplôme. En interaction avec la formation dispensée en centre de formation, elle doit être comprise comme une période d'apprentissage plutôt que d'approfondissement des compétences et des connaissances acquises en établissement.

Le temps de formation en milieu professionnel est réparti sur l'année. Les documents et matériels pédagogiques nécessaires à la formation et à l'évaluation sont définis, à partir des objectifs du référentiel, en commun par les formateurs de l'établissement et le tuteur de l'entreprise concernée.

**OBJECTIFS**

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines, techniques, réglementaires d'une entreprise ou d'un atelier ;
- d'appréhender des méthodes de travail ;
- d'exécuter des interventions conformes au référentiel des activités professionnelles ;
- d'utiliser des matériels spécifiques ;
- d'observer et analyser, au travers de situations concrètes, les différents aspects d'une stratégie de qualité ;
- d'exploiter ces acquis dans le domaine de la communication en mettant en œuvre de véritables relations avec les différents interlocuteurs de l'entreprise ;
- d'appréhender la structure (statut administratif et juridique, organisation, partenaires, sous-traitants, etc.) d'une entreprise ou d'un atelier.

**ORGANISATION**

Modalités d'intervention des professeurs

L'équipe pédagogique, dans son ensemble, est concernée par les périodes de formation en milieu professionnel.

La recherche et le choix des entreprises d'accueil relèvent de la responsabilité de l'équipe pédagogique.

L'intérêt que porteront les professeurs à l'entreprise et au rôle du tuteur permettra d'assurer la continuité de la formation.

En accord avec le tuteur, chaque professeur peut suivre une activité développée en entreprise par le stagiaire.

Chaque professeur participe aux visites en entreprise ou en atelier en accord avec le maître de stage. Une planification de ces visites est établie par l'équipe pédagogique et le maître de stage. Pour chaque période de formation, un plan individuel de formation type livret de compétences, passeport ou livret d'apprentissage est préalablement négocié entre l'équipe pédagogique, l'établissement scolaire et l'élève lui-même.

Ce document présente :

- les compétences et savoirs à acquérir pendant la période de formation en milieu professionnel ;
- les pré-requis indispensables pour aborder la formation en milieu professionnel décrite dans le contrat de formation ;
- les modalités de formation dans l'entreprise ou l'atelier (tâches confiées en autonomie ou accompagnées, matériels utilisés, services et équipes concernés...) ;
- les modalités d'évaluation des compétences.

**1. Voie scolaire**

La durée de la formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

La période de formation en milieu professionnel fait obligatoirement l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant l'élève et le chef d'établissement scolaire où ce dernier est scolarisé. Cette convention doit être conforme à la convention type définie par la circulaire n° 2016-053 du 29 mars 2016 parue au BO n°13 du 31 mars 2016.

Suivi de la période de formation en milieu professionnel :

Chaque période de formation en milieu professionnel est évaluée dans le cadre d'un bilan individuel établi conjointement par le maître de stage, l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire et l'élève lui-même.

Ce bilan précise :

- les tâches et activités confiées à l'élève par rapport au plan individuel de formation en milieu professionnel ;

- les performances réalisées par l'élève pour chacune des compétences prévues au plan individuel de formation en entreprise décrit ci-dessus ;
- les connaissances associées acquises.

Au terme de chaque période de formation en milieu professionnel, l'élève constitue un compte rendu des activités qu'il remet dans les délais fixés par l'équipe pédagogique.

Le compte rendu des activités aborde, en préambule, l'organisation de l'entreprise ou de l'atelier et le secteur professionnel concerné. Il doit mettre en évidence les tâches ou travaux significatifs réalisés en précisant le niveau d'autonomie et la participation à l'action collective. L'organisation des travaux et l'approche des coûts de réalisation doivent être abordées.

À partir de la totalité des comptes rendus d'activités et après validation de l'équipe pédagogique, l'élève réalise un dossier proposant une présentation organisée et critique :

- du secteur professionnel et des entreprises ou ateliers supports des activités ;
- des éléments techniques, esthétiques et économiques de deux réalisations dont une en packaging.

Les documents ou informations collectés doivent respecter les règles de confidentialité propres à l'entreprise ou à l'atelier.

Le dossier ne doit pas excéder 10 pages format A4 et les annexes éventuelles, 20 pages.

Au dossier sont également jointes les attestations de stage. Elles permettent de vérifier la conformité réglementaire de la formation en milieu professionnel (dates, durée, secteur d'activité).

Un candidat qui ne présente pas les attestations de stage ne peut pas faire valider la partie évaluant la formation en milieu professionnel de l'épreuve E3.

## **2. Voie de l'apprentissage**

La durée de la formation en milieu professionnel est incluse dans la formation en entreprise.

Afin d'assurer une cohérence dans la formation, l'équipe pédagogique du centre de formation d'apprentis doit veiller à informer les maîtres d'apprentissage des objectifs des différentes périodes de formation et plus particulièrement de leur importance dans la réalisation du rapport d'activités.

L'apprenti constitue un dossier de synthèse identique à celui défini pour la voie scolaire ci-dessus.

Le dossier de synthèse doit être rendu un mois avant la date de début des examens lorsque l'épreuve est présentée sous forme ponctuelle.

## **3. Voie de la formation continue**

### a) Candidat en situation de première formation ou de reconversion

La durée de formation en milieu professionnel s'ajoute aux durées de formation dispensées dans le cadre de la formation continue.

Le stagiaire peut avoir la qualité de salarié d'un autre secteur professionnel. Lorsque cette préparation s'effectue dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, le stage obligatoire est inclus dans la période de formation dispensée en milieu professionnel si les activités effectuées sont en cohérence avec les exigences du référentiel et conformes aux objectifs.

Le candidat rédige un dossier de synthèse identique à celui défini pour la voie scolaire ci-dessus.

### b) Candidat en situation de perfectionnement

L'attestation de formation en milieu professionnel est remplacée par un ou plusieurs certificats de travail attestant que l'intéressé a été occupé dans les activités relevant du secteur professionnel concerné en qualité de salarié à temps plein, pendant six mois au moins au cours de l'année précédant l'examen ou à temps partiel pendant un an au cours des deux années précédant l'examen.

Sur la base de son expérience, le candidat rédige un dossier de synthèse identique à celui défini pour la voie scolaire ci-dessus.

## **4. Candidat positionné**

Pour les candidats ayant bénéficié d'une décision de positionnement en application de l'article D 337-130 du code de l'éducation, la durée de formation en milieu professionnel ne peut être inférieure à 6 semaines.